

LE MARTYRE
DE LA
VENDÉE

par

le chanoine
L.-P. PRUNIER

1902

*La Vendée ! il suffit d'en presser la poussière
pour en exprimer le sang des martyrs.*
P. Ventura.

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi

– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

DÉCLARATION DE L'AUTEUR¹

En donnant le titre de Saints ou de Martyrs aux victimes de la Révolution française, nous ne voulons en aucune manière prévenir le jugement du Saint-Siège, auquel nous soumettons très humblement toute la doctrine contenue dans le Martyre de la Vendée.

L.- P. PRUNIER.

¹ (Page suivante : statue de l'abbé TÉNÈBRE)



LETTRE DE MGR CATTAU

Évêché de Luçon

le 19 Juin 1902.

Cher Monsieur le Chanoine,

Lorsque je confiai, il y a quelques années, aux membres du clergé diocésain, l'œuvre si intéressante de la glorification de nos héros vendéens morts pour la défense de la foi, ou égorgés en haine de la religion, un joyeux empressement répondit à cet appel ; les archives furent aussitôt compulsées, les traditions contrôlées et des découvertes précieuses récompensèrent le zèle des chercheurs, parmi lesquels vous aviez pris place, au premier rang.

Vos études sur notre histoire locale, le mérite et le succès de vos précédents travaux : La Vendée avant 1798 et La Vendée militaire, vous désignaient entre tous, pour coordonner les documents recueillis de toutes parts et imprimer à l'œuvre commune la marque de votre talent incontesté.

Aujourd'hui votre trilogie est complète et vous lui donnez un digne couronnement dans Le Martyre de la Vendée, je vous en félicite et vous en remercie.

Votre livre, où l'élévation de la pensée, les ardeurs de la foi, les délicatesses du cœur et de la piété sont unies au charme du style, projette un rayonnement divin sur ce Champ des Martyrs, cette Terre Sainte que fut la Vendée pendant la Révolution et, d'un sol détrempé dans le sang, fait surgir en quelque sorte et revivre, sous nos yeux, avec une saisissante réalité, les principales figures de notre immortelle Légion d'honneur.

En face d'un tel spectacle, des descendants de cette génération héroïque, pénétrés d'une légitime fierté, ne peuvent que se retremper dans la foi et la générosité chrétiennes.

Votre Martyrologe en effet les autorise à redire ! — « Nous « sommes les enfants des saints. Sous les regards de cette immense armée de témoins ; soutenons, nous aussi, avec courage et persévérance, la lutte qui nous attend ».

Votre beau travail trouvera, dans ce, précieux résultat, sa première récompense ; il provoquera en outre l'émulation d'autres ouvriers, qui vous

suiront dans la voie que vous avez si brillamment ouverte, en attendant le jour qu'appellent et nos ardents désirs et notre ferme espérance, où l'Église honorera d'un culte public les martyrs dont vous avez chanté les héroïques combats et la glorieuse mort.

Veillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'expression de mes sentiments respectueux et bien affectueusement dévoués.

† CLOVIS JOSEPH, Év. de Luçon.

EPÎTRE DÉDICATOIRE A S. G. MGR CATTAU

MONSEIGNEUR,

LE MARTYRE DE LA VENDÉE PENDANT LA RÉVOLUTION *est un ouvrage qui vous appartient.*

Votre Grandeur voudra bien en accepter la dédicace.

La glorification de nos martyrs vendéens sera, parmi les illustrations de votre épiscopat, une des plus éclatantes comme une des plus chères à la Vendée.

C'est votre parole qui a suscité dans le diocèse toute une légion de chercheurs heureux et de patients travailleurs, qui ont tiré de la poussière des bibliothèques, des vieilles archives et des traditions locales les documents utiles à la composition de notre MARTYROLOGE.

En donnant ce soin pieux à la mémoire de nos héros de la foi, Votre Grandeur s'inspirait de la pratique constante de l'Église et de l'une de ses sollicitudes les plus touchantes.

Un théologien français écrivait en 1795 : « Un des premiers soins qui doivent occuper les évêques de France après la persécution, c'est de rendre hommage aux saints martyrs et aux confesseurs de la foi pendant la Révolution.

« Il faudra donc prendre des informations sur toutes les victimes immolées en haine de la Religion, adresser les Actes de leur martyre aux Églises de France et aux Églises étrangères, comme cela se pratiquait dans les premiers âges dût christianisme¹. »

Nous voyons en effet que les papes et les évêques des premiers siècles, S. Clément, S. Antère, S. Fabien, S. Félix Ier, S. Cyprien², S. Grégoire-le-Thaumalurge, S. Basile³, S. Ambroise, S. Grégoire-le-Grand⁴ furent constamment attentifs à recueillir précieusement les noms des athlètes de la foi

¹ Traité de la conduite à tenir après la persécution, par M. ALEXIS SAUSSOL, théologien de l'évêque de Lavaur, puis évêque de Séez.

Pie VII approuvait cet ouvrage par un bref du 3 octobre 1800. V. GUILLON ; *Les Martyrs de la foi*, T. II, p. XIX, Paris, 1821.

² *Epist.* 37, ad Clerum.

³ *Epist.* 243.

⁴ *Epist.* 29 Lib. VIII.

et le récit de leurs tourments, pour les offrir à la vénération et à l'édification du peuple chrétien.

Pie VI, fidèle à l'esprit qui anima tous les souverains pontifes, s'efforçait de rassembler les Actes de nos martyrs français pendant la période révolutionnaire.

Sous ses auspices et sous la direction du savant cardinal Gerdil, l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau publiait à Rome, en 1794 et 1795, deux volumes intitulés : « Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française », recueillis par les ordres de Notre Très Saint Père le Pape, Pie VI, et dédiés à Sa Sainteté¹.

Eh ! combien de fois ne vit-on pas ce grand pape baiser avec transport tes Actes qu'on déposait entre ses mains ! Il se plaisait à les classer lui-même, par ordre de diocèses, en des Archives spéciales, qu'il conservait dans ses appartements privés, se proposant d'en envoyer ensuite la collection imprimée à toutes les Églises de France². »

Telles sont, Monseigneur, les vénérables et saintes traditions que vous continuez et que vous faites revivre, en conviant tous les membres de votre clergé à réunir les éléments épars de cette sanglante histoire de la persécution révolutionnaire en Vendée.

Et ils l'ont fait avec ce religieux souci que mettait l'Église primitive à recueillir les Actes et les reliques des anciens martyrs, trésors inappréciables, plus précieux pour elle que l'or et les pierreries³.

Un premier résultat de cette pieuse enquête et de la composition de notre Martyrologe vendéen sera tout au moins de raviver dans votre beau diocèse d'héroïques et fortifiants souvenirs, de faire sortir en quelque sorte de leurs tombes ces immortels témoins de noire foi, de placer ces grandes figures sous

¹ V. GUILLON, *Les Martyrs de la foi*. GUILLON travailla pendant 20 ans à cet ouvrage, où sont inscrits les noms d'une trentaine de martyrs vendéens. L'auteur se félicite d'avoir trouvé dans les *Mémoires* de l'abbé D'AURIBEAU les plus précieux documents pour la gloire de l'Église de France.

² V. GUILLON, T. I, p. 14. — Dans un bref adressé le 10 octobre 1792 à tous les évêques de ses États, Pie VI écrivait : « « Persecutionis furor, qui postremo hoc tempore Parisiis et in provinciis aliis crudelius efferbuit..., in Galliis adauxit chorum martyrum. »

³ Nos collegimus ut aurum gemmamque pretiosam ossa (martyrum). Epist. Eccle. Smyrn. de martyrio S.S. POLYCARPI et sociorum ejus.

les regards des générations présentes, et d'inaugurer pour elles dans les cœurs ce culte privé, qui fut toujours autorisé dans l'Église.

Comme l'enseignait le théologien déjà cité de 1795, les évêques ont même le pouvoir de donner à ce culte privé un certain éclat de solennité publique. « Ils peuvent établir que, le jour anniversaire de la mort de ces saintes victimes, on célèbre une messe d'action de grâces, pour remercier Dieu de leur avoir donné le courage de signer leur foi de leur sang, et pendant cette messe, on pourrait lire au peuple les Actes de leur martyre¹. »

Mais Votre Grandeur est fondée à nous donner de plus hautes espérances, et à nous faire entrevoir, pour nos héros de la foi, un plus magnifique avenir, dans les gloires d'une authentique et solennelle canonisation.

L'introduction de la cause des victimes de septembre 1792, et de celle des seize carmélites de Compiègne, qui périrent sur l'échafaud le 17 juillet 1784, n'est pas pour décourager notre espoir et nos efforts.

Benoît XIV n'enseigne-t-il pas que « ce serait manquer à la foi d'exiger des miracles pour décerner un culte public aux martyrs ? Toute discussion sur la sainteté de leur vie est inutile, parce que le martyre implique la sainteté parfaite, et confère la même grâce que le baptême. Il suffit de constater et de prouver qu'ils sont morts pour la cause de la religion catholique². »

Cette preuve, nous croyons pouvoir la faire, lumineuse et invincible, grâce aux témoignages écrits que Votre Grandeur a réunis pour documenter notre martyrologe.

Votre diocèse est tout entier avec Vous, Monseigneur, pour hâter de toute l'ardeur de ses vœux, de ses prières, de son patriotique et religieux concours, le jour splendide, où l'infailible décret du pontife romain fera briller, au front de la Vendée, l'auréole immortelle de la canonisation de ces fils qui ont combattu jusqu'à la mort pour la loi de Dieu.³

Lorsque, après trois siècles de persécutions, l'Église sortit triomphante des catacombes et de cette arène du Colisée qu'elle avait baignée de son sang, tous les autels et les temples de la Rome pontificale se dressèrent sur les tombeaux des martyrs.

¹ Traité de la conduite à tenir après la persécution.

² De servorum Dei beatificatione, in Appendice, T. III.

³ Pro lege Dei sui certaverunt usque ad mortem. Bréviaire romain.

Les riches basiliques constantiniennes étaient comme une prodigieuse végétation, qui germait et qui s'épanouissait sur leurs ossements sacrés¹.

Le sang versé pour Jésus-Christ n'a-t-il pas toujours la même puissance de fécondité ?

Oui, la glorification canonique de nos victimes de la Révolution de 1793 sera, dans votre diocèse, la grande époque de la foi catholique, et marquera comme un renouveau de ferveur et d'activité religieuses.

A côté et tout autour de ces 52 églises que vos mains épiscopales ont déjà consacrées, surgira comme une éclosion printanière de temples nouveaux, remplis comme autrefois par les foules pressées de ces chrétiens de forte race qui ont fait la « Vendée militaire ».

Et ces autels et ces temples reposeront sur les reliques de nos martyrs vendéens, comme la germination merveilleuse de leurs ossements : Ossa eorum pullulent de loco suo.

Que Dieu veuille accorder à votre long et fécond épiscopat la joie de voir et de bénir cette renaissance des jours antiques, et cette résurrection glorieuse de notre vieille Vendée !

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect et de l'affectueux dévouement avec lesquels je suis,

DE VOTRE GRANDEUR,
le serviteur très humble et très obéissant,
L.-P. PRUNIER, prêtre, chan.

¹ Eccli. XLVI. 14. — Dans les huit premiers siècles de l'Église, le culte des saints s'adressait presque uniquement aux martyrs, et le canon de la messe ne contient, avec le nom de la mère de Dieu que des noms de saints qui ont donné à la victime du Calvaire le témoignage du sang.

— V. JUSTINIEN CHIAPONI, *Acta canonisat.* Romæ, 1720.

INTRODUCTION

*La Vendée ! il suffit d'en presser
la poussière pour en exprimer le sang des martyrs.*

P. VENTURA.

I

On a dit de la Vendée qu'elle est la *Terre Sainte* de l'Europe¹.

L'ouvrage que nous donnons au public est la justification de cette parole.

Considérée dans son ensemble et dans ses grandes lignes, la lutte héroïque de la *Vendée militaire* fut un long *martyre*, et l'histoire de cette incomparable croisade, que les paysans vendéens nommaient si bien la *Grande Guerre*, fut un sanglant *martyrologe*. Car les Vendéens ont avant tout combattu et ils sont morts pour la défense de la religion catholique, apostolique et romaine.

Les documents les plus authentiques, signés par les principaux chefs des armées vendéennes en témoignent avec une évidence victorieuse, les paysans n'ont pris les armes que pour forcer leurs persécuteurs à leur rendre le culte de cette religion qu'on voulait anéantir².

Presque tous les écrivains révolutionnaires eux-mêmes reconnaissent à l'insurrection de l'Ouest un caractère essentiellement religieux.

Le programme des bourreaux, qui torturaient leurs victimes en haine de la foi et qui leur imposaient l'apostasie, explique la nécessité de la résistance des Vendéens, la légitimité et l'ardeur

¹ WALSH.

² V. D. CHAMARD, *Les Origines et les responsabilités de l'insurrection vendéenne*, Paris, 1899, pp. 14-21. Manuscrits du *British Muséum* de Londres.

« C'est la vérité que la persécution religieuse exercée en France par la Révolution fut préparée par le parti des philosophes allié aux *sociétés maçonniques*. Les uns s'efforçaient de combattre par leurs doctrines la religion catholique et de détruire le pouvoir du souverain pontife, son chef ; les autres s'appliquaient, par l'action, à réaliser le plan des incrédules. » V. *Évêques et prêtres martyrisés à Taris aux Journées de septembre 1792 ; articles du procès de béatification*, p. 29.

opiniâtre des combats qu'ils ont livrés aux ennemis de leur religion et de leur Dieu.

C'est aussi l'explication des effroyables souffrances de la Vendée, dans la tourmente révolutionnaire.

*Ils m'ont dit : Choisis d'être apostat ou victime ;
J'ai choisi le martyr et leur laissai le crime.*

Les Vendéens ont combattu, ils ont souffert et ils sont morts pour la défense du catholicisme. Voilà l'entière et indéniable vérité.

II

La foi profonde et l'attachement inébranlable à la religion qu'on persécute éclatent dans toutes les paroles, dans tous les faits et dans toutes les manifestations qui nous révèlent le cœur et les sentiments de la Vendée à cette époque.

« La religion est en danger, disait à ses paroissiens, en 1791, le curé de Saint-Jean-de-Monts, Monsieur Morand :

« Pour moi, ajoutait-il, je ne quitterai ma cure que contraint par la force. Je suis prêt à mendier mon pain et à souffrir le martyr, plutôt que d'abandonner mon poste¹. »

« Vous voulez chasser notre curé, s'écriaient les habitants d'Apremont. C'est un brave homme ; nous ne voulons pas qu'il s'en aille². »

On a souvent cité la réponse sublime du soldat vendéen défendant, la hache à la main, le calvaire de son village, contre le vandalisme sacrilège des ignobles « patriotes » de 1793 :

— Rends-toi, lui crie un des agresseurs.

— Et toi, rends-moi mon Dieu, lui répond le chevalier en sabots.

La Vendée angevine réclame à bon droit la gloire de cette réplique d'un héros et d'un martyr.

Mais, au Bas-Briacé, ce n'était qu'un des échos qui ont répété ce cri de guerre dans tous les vallons du Bocage.

¹ V. D. CHAMARD, les *Origines*..., p. 163.

² Ce curé était Monsieur l'abbé RIOU., *ibid.*

C'est à la bataille de Bressuire, le 2 mai 1793, que le mot célèbre fut d'abord prononcé par un paysan de Saint-Christophe, GUILLON.

Couvert de vingt-deux blessures, il continuait à se battre avec une fourche de fer.

— Rends-toi, lui crie un des gendarmes. »

— Rends-moi mon Dieu », répond le paysan du Bas-Poitou, et c'est en prononçant cette réponse sublime qu'il reçoit le coup de mort¹ :

Le mot est entré dans l'histoire.

Mais ce n'est pas seulement la parole d'un soldat ; c'est le cri qui sortait du cœur de la Vendée, qui exprimait son âme tout entière, qui lui mettait les armes à la main, qui la poussait sur tant de champs de bataille, et qui, finalement, laissait la victoire sous ses drapeaux, en lui rendant ses temples, ses prêtres et son Dieu.

« Les paysans étaient du reste disposés à se soumettre à toutes les lois constitutionnelles, à la seule condition qu'on leur laissât leur culte religieux².

Mais on veut leur enlever la première de toutes les libertés, celle d'adorer Dieu, et ils répondent hautement : « Puisqu'on nous refuse cette liberté-là, nous saurons la prendre. »

Et cette résolution énergique « s'était propagée comme une traînée de poudre, dans toute l'étendue du territoire vendéen³. »

Le 1^{er} septembre 1791, Dumouriez, passant avec Gensonné et Gallois, par Saint-Mars-la-Réorthe, les Epesses et Saint-Laurent-sur-Sèvre, écrivait : « Les villages sont en insurrection, pour avoir des églises non conformistes (c'est-à-dire consacrées au culte catholique), et pour peu qu'on n'y remédie pas, cela dégénérera en guerre civile. »

Les prêtres apostats étaient officiellement installés à la place des vrais pasteurs, réduits à se cacher ou à s'exiler du sol de la

¹ D. CHAMARD, *Les Origines*, p. 169. — L'auteur cite les témoignages de Madame DE LA ROCHE-SAINT-ANDRÉ, de CHASSIN et de MERCIER-DU-ROCHER.

² D. CHAMARD. *Ibid.* p. 2 51.

³ D. CHAMARD. *Ibid.* p. 246.

patrie. Mais l'horreur des populations vendéennes pour les *intrus* était générale et invincible.

Afin de n'avoir pas à installer les prêtres qui avaient prêté serment à la *Constitution civile du clergé*, presque toutes les municipalités du Bocage envoyaient leur démission à l'administration centrale.

Le 22 juillet 1791, les religieuses de Notre-Dame de Fontenay faisaient appel à l'autorité du Directoire du département, pour conserver la liberté de leur conscience, et leur supplique était l'expression exacte de la pensée du peuple.

« Les religieuses de Notre-Dame, disaient-elles, n'ignorent pas que l'obéissance est due aux puissances de la terre ; elles ne s'y refuseront jamais, pourvu qu'on ne jette pas l'effroi dans leur âme. Mais si on exige de nous que nous reconnaissons un évêque constitutionnel, que nous mettions notre confiance dans un prêtre *assermenté* pour diriger nos pensées et nos actions, nous n'y adhérons jamais. »

Le 18 décembre de la même année, les habitants de Bazoges-en-Pareds signaient une pétition semblable au ministre de l'intérieur.

« Les gardes nationaux, écrivaient-ils, menacent de coups de fusil et de baïonnettes ceux qui entendent la messe des prêtres *non assermentés*. Quelque doux et paisible que soit le peuple, pourrait-il négliger *le droit de l'insurrection ?* »

Ce droit était en effet garanti par la Constitution, de sorte que les catholiques opprimés, en prenant les armes contre leurs oppresseurs, étaient dans la légalité, même au point de vue politique¹.

Les faits confirment la sincérité de ces loyales et courageuses déclarations.

Le curé constitutionnel du Château-d'Olonne, se rendant un jour à *l'Audonnaire*, était assailli à coups de pierres par la fille du meunier du bourg.

¹ D. CHAMARD. *Les Origines*, p. 302.

Le curé du Roussay, prêtre assermenté, écrivait au district de Cholet : « Je suis insulté, bafoué à l'autel, poursuivi à coups de pierres. Je n'ai ni chantres, ni sacristain, ni clercs, et pour tout dire, je n'ai même pas de paroissiens. »

A Venansault, pas un habitant n'avait voulu communiquer avec les prêtres *jureurs*.

Le sacristain, LOUÉ, se distingua parmi les plus énergiques défenseurs du culte orthodoxe.

Quand il apprit que l'évêque de Luçon, Monseigneur DE MERCY, avait refusé de prêter serment à la *Constitution civile du clergé*, Loué, fier de cet acte de vigueur de son évêque, voulut se donner la gloire d'écrire, en son patois bas-poitevin, une lettre de félicitations au vaillant prélat.

Touché de ce naïf témoignage, que lui rendait l'humble sacristain de Venansault, Monseigneur DE MERCY lui fit une réponse pleine de bienveillance.

Dans l'enthousiasme de sa reconnaissance, LOUÉ, attachant, en guise de bannière, un linge blanc au bout d'un bâton, y fixa la lettre épiscopale, et la promena comme un trophée dans tous les hameaux de la paroisse.

Il poussa plus loin les saintes audaces de son zèle. Il obtint des autorités révolutionnaires du district la permission d'aménager un édifice privé, où son vénérable curé, M. THOMAS, put célébrer pendant quelque temps les cérémonies du culte catholique¹.

III

L'opiniâtreté magnifique de ce peuple à garder sa foi, en face de la persécution qui gronde et qui menace, est passée tout entière dans le cœur des soldats vendéens.

D'ELBÉE disait aux 2.000 paysans qui venaient le supplier de marcher à leur tête : « Moi, que ma conscience oblige à mourir pour mon Dieu et pour mon roi, et qui suis prêt à sacrifier ma vie pour une si belle cause, je ne veux commander que des soldats dignes d'être *martyrs*. »

¹ *Vie de Mathieu Gruchy*, par l'abbé DU TRESSAY.

« Êtes-vous irrévocablement résolu, disait BONCHAMP dans une circonstance pareille, êtes-vous résolu à *tout sacrifier* pour la cause sainte que vous voulez défendre ? »

Et tous ces volontaires de la future croisade répondaient d'un même cœur et d'une seule voix : « Oui, oui, nous le jurons. »

On peut donc l'affirmer, et c'est le témoignage éclatant de l'histoire, tous ces soldats qui allaient au feu avec le chapelet enroulé autour de leur fusil et le Sacré-Cœur sur la poitrine¹ ; portaient dans les combats le même héroïsme religieux que leurs prêtres sous le couteau de la guillotine.

Écoutez un témoin qui les a vus : « Ni la prison, ni les outrages, ni la mort même ne sauraient faire pâlir des hommes persuadés qu'ils *n'ont pris les armes que pour venger la cause de Dieu et la ruine de ses autels*. Qu'on les frappe, qu'on les immole, ils sont insensibles à la peur. Leurs yeux fixés vers le Ciel semblent chercher d'avance le prix d'un dévouement héroïque et religieux.

« Les troupes de la Convention avaient fait prisonniers douze Vendéens et allaient les fusiller. Déjà ils étaient à genoux, déjà les fusils se dirigeaient sur eux, et les officiers républicains qui étaient présents s'étonnaient de ne pas voir sur leur visage la moindre apparence de frayeur.

« Tout à coup une de ces victimes s'écrie :

— Nous avons une grâce à vous demander.

— Laquelle ?

— C'est que vous ne fassiez tirer les coups de fusil que les uns après les autres, afin que nous ayons davantage à souffrir pour la gloire de Dieu, et que nous recevions une plus belle récompense au Ciel². »

Dans l'un des premiers engagements contre les troupes républicaines, aux Moulins-Cornet, le 24 août 1792, 220

¹ — « Parmi les ossements des 425 victimes immolées en 1794, à la chapelle de Notre-Dame des Lucs, on retrouva les chapelets et les Sacrés-Cœurs qui ne les avaient pas quittées, même dans la tombe. » *Mandement de carême de Monseigneur Catteau*, 1900, p. 13.

² *Histoire des guerres de la Vendée*, par BOURNISSEAUX, témoin oculaire, Paris, 1820.

Vendéens périssent dans la mêlée, ou se laissent massacrer, refusant de crier *Vive la nation* et criant avec énergie *Vive la religion*¹.

A la prise de Cholet, en 1793, les républicains eux-mêmes admiraient l'attitude intrépide de ces paysans devant le feu de l'ennemi qui les crible. « Ils allaient jusqu'à se placer en évidence, à demi-portée de fusil, pour mourir *martyrs* de leur cause. Profondément recueillis, les mains jointes, le genou en terre, le chapeau bas, ils semblaient, en égrenant leur chapelet, prier Dieu de leur ouvrir le paradis². »

C'est bien l'âme de la *Vendée militaire* qui se révèle et qui nous apparaît dans la lumière de ces manifestations et de ces faits historiques.

La foi de ce peuple est inébranlable comme le granit de ses collines et de ses coteaux.

Et c'est contre ce roc immobile que viendront se briser tous les flots de la tourmente révolutionnaire.

— Nous allons abattre vos clochers et vos églises, disait l'horrible Carrier à l'un de ces paysans vendéens.

— C'est possible, répondit l'inébranlable chrétien ; mais vous nous laisserez les étoiles, et tant que cet Évangile nous restera là-haut, nous apprendrons à nos enfants à lire dans ce livre le nom du vrai Dieu.

Nous pouvons donc l'établir comme une vérité historique absolument incontestable, c'est dans ces sentiments de foi profonde et inflexible que les Vendéens ont combattu et qu'ils sont morts.

Et nous aimons à conclure, avec le poète, que pendant cette période de la *Terreur*, où tant de sang fut mêlé à tant de boue,

*La France eut des victimes,
Mais la Vendée eut des martyrs*³.

¹ D. CHAMARD. -*Les Origines*, p. 392.

² SAVARY.

³ VICTOR HUGO, *Odes et Ballades*.

Non, quoi qu'en dise CHATEAUBRIAND, ce sang vendéen, répandu sur tant de champs de bataille n'est point un sang *muet*¹ ; c'est un sang qui prie et qui crie vers le Ciel, pour le pays sur lequel il est versé, parce que c'est le sang des *martyrs de la foi*.

La religion des victimes et l'impiété des massacreurs ne laissent planer aucun doute sur cette affirmation de l'histoire impartiale ; les soldats de la Révolution étaient des bourreaux et des persécuteurs ; tout ce peuple immolé pour la cause de la religion catholique était un peuple de *martyrs*.

IV

Sans doute cette qualification générale, que nous appliquons à la *Vendée militaire*, ne serait pas juste dans le sens précis des règles qui régissent la Congrégation des Rites dans la *canonisation* des saints.

Mais elle est vraie dans un sens large, qui est hautement autorisé par le langage des Pères et des Docteurs de l'Église.

De graves autorités décernent le nom de *martyrs aux soldats qui ont succombé en combattant les ennemis du Christ, et qui ont conservé jusqu'au dernier soupir cette ardeur de foi chrétienne qui leur fît prendre les armes*².

Les papes Urbain II, Eugène IV, Alexandre III, les Pères du IIIe concile de Latran³, rangeaient aussi dans l'armée des *martyrs* les croisés qui étaient tués dans les guerres dirigées contre les Sarrasins⁴.

¹ *Mémoires d'Outre-tombe*, T. VIII, p. 201.

² Cum quis, propter bonum commune, mortem sustinet, si hoc referatur ad Christum, AUREOLAM merebitur et martyr erit, utpote si rempublicam defendat ab hostium impugnatione qui fidem Christi corrumpere moliuntur, et in tali defensione sustinet. S. Th., in 4^{um}. *Lib. sententiarum. Distinc. 49., a. 3., in q. 2, ad II.* — *Sum.*, 2, 2, q. 124 ad 1^{um}. — *Martyrem facit causa. S. Aug., in Ps. 24. Epist. 204, n°4.*

³ *IIIe Conc. de Latran*, Canon 27e.

⁴ *Les Martyrs de la foi*, T. I, pp. 33, 333, 335. — MARIANA, *Hist. hisp. Lib. II, c. XXV. Multos Sarraceni occidunt, qui martyres censi possunt, cum occisi sunt in odium religionis.* JULIEN, archev. de Tolède.

Et Pie VI n'a-t-il pas canonisé en quelque sorte la Vendée de 1793, en consacrant la mémoire de ses soldats par ces paroles solennelles : « *Ils ont bien mérité de notre religion sainte... Ils nous ont laissé d'illustres exemples de courage chrétien et d'inébranlable fidélité au pouvoir légitime¹.* »

« On ne peut non plus, dit Guillon, refuser le titre de *martyrs* aux soldats vendéens *prisonniers* qui furent condamnés à mort, et qui confessèrent jusqu'à la fin la foi pour laquelle ils avaient pris les armes². »

Si on se rappelle que, en 1816, on comptait en Vendée jusqu'à 80.000 veuves et 140.000 orphelins³, on pourra se faire une idée de l'immense multitude de ces *martyrs armés* de la foi, qui ont gagné la palme de leur victoire, en recevant le *baptême de sang* avec le baptême du feu dans la mêlée des combats.

Combien cette héroïque multitude va se grossir encore des recrues de tant de prêtres, de tant de religieux et de religieuses, de tant de pieux laïques de tout âge, qui sont morts dans les prisons, qui ont porté leur tête sur l'échafaud, juridiquement immolés pour la même cause qui armait la Vendée !⁴

Et que faut-il penser de tout ce peuple d'êtres infirmes, de vieillards, de femmes, d'enfants, de malades abandonnés et livrés, pour les mêmes intérêts sacrés, à toutes les tortures de la misère, de la souffrance et de la faim, et qui acceptaient ce martyr obscur, offrant à Dieu leurs larmes patientes et silencieuses, pour le triomphe de cette religion divine, que défendaient les soldats de LESQUIRE et de CATHELINÉAU ?

¹ *De sancta religione bene meruerunt... Juvabit pascere animum, præclara illa christianæ virtutis et immobilis in legitimam potestatem fidei exempla intuendo. Bref au vicomte Walsh.*

² GUILLON, *ibid.* p. 332.

³ (NDE) : Selon les auteurs les plus dignes de foi — LOUIS BLANC, en particulier (et qui ne fut pas de nôtres) — le nombre des massacrés, dans le génocide vendéen, atteint l'horrible total de 650.000 hommes, enfants, femmes, vieillards ; et l'on ne parle pas ici des morts de l'Armée royaliste. Qui donnait les ordres ? On ne le sait que trop.

⁴ GUILLON, *ibid.* T. I, p. 332.

« Le véritable martyr n'est pas seulement celui où l'on verse le sang de ses veines : la patience chrétienne au milieu des adversités est encore un martyr, dit un docteur de l'Église¹. »

L'Esprit-Saint lui-même n'a-t-il pas béatifié ceux qui supportent avec une patience parfaite le poids de toutes les épreuves de la vie ? *Ecce beafiticamus eos qui sustinuerunt*².

Parmi ces épreuves, il n'en est guère de plus cruelles que les rigueurs de l'exil.

BARONIUS n'hésite pas à décerner la palme du martyr à tous les chrétiens qui, par crainte de trahir la foi de leur baptême, quittent leur famille, leurs biens et leur patrie, et qui, par suite de ce bannissement volontaire, succombent à leurs souffrances sur les terres étrangères³.

C'était aussi le sentiment de SAINT JÉRÔME⁴, de SAINT CYPRIEN⁵ et de SAINT THOMAS⁶.

« Il y a martyr, dit le prince de la théologie, quand la mort est l'effet de l'exil, de la spoliation ou de l'incarcération pour la foi. »

Ne faut-il pas attribuer la même gloire à ceux qui ont été mis à mort, parce qu'ils n'avaient pas craint de donner asile aux prêtres et aux religieux qu'on traquait de toutes parts ? L'antiquité ecclésiastique le pensait ainsi. SAINT ALBAN est rangé parmi les martyrs de la Grande-Bretagne, parce qu'il fut condamné au dernier supplice, en 287, pour avoir caché un clerc qui fuyait la persécution.

A tous ces titres, il est incalculable le nombre des candidats à l'honneur de l'inscription dans notre martyrologe de la Vendée.

¹ S. JEAN CHRYSOSTÔME, cité par SAINTE THÉRÈSE ; *Lettres de la sainte*, édit. Poussielgue, T. III, p. 391.

² S. Jac. V.

³ *Siquis, timore correptus ne fidem prodeat, sua suosque relinquens, exilio spontaneo procul a patria vitam degeret, hic et numero martyrum recensendus erat, si eadem de causa mortem appetiisset.* Martyr, in notis ad 2 januar.

⁴ *Epist. adversum Jovinianum*, T. I, p. 905. Edit. MIGNE.

⁵ *Epis. 56 ad Thibariianos*, pp. 352-353. Edit. MIGNE.

⁶ 2, 2, q. 124, a. 4.

V

Mais nous aurons à fixer spécialement l'attention de nos lecteurs sur une *élite* dont l'auréole respendit d'un tel éclat, qu'on ne peut la distinguer de celle qui brille au front des martyrs *canonisés* par l'Église.

Qu'est-ce qu'un *martyr*, au sens rigoureux que donnent à cette qualification auguste les Congrégations romaines, dans les procès de canonisation ?

Selon SAINT THOMAS, le *martyr* proprement dit est celui qui reste inébranlable jusqu'à la mort, dans la vérité et dans la justice contre tous les assauts des persécuteurs¹.

Un *martyr*, dit le même docteur, c'est un chrétien qui, pour l'amour de Jésus-Christ, supporte tous les tourments qu'on lui inflige, plutôt que de s'écarter du bien qu'il doit accomplir, ou d'acquiescer au mal qu'il doit éviter². Qui pourrait nous dire le nombre des victimes qui ont subi ce martyre de la foi, dans cette arène immense qui fut le théâtre des souffrances de la Vendée, sur les échafauds, dans les prisons, dans les noyades de Nantes, au *Champ des martyrs* d'Angers, à Quiberon, dans l'expédition d'Outre-Loire, sur les pontons de l'île d'Aix, en Angleterre, en Espagne, sur les flots de l'Océan, et jusque dans les marais infects de la Guyane, à Sinnamary³ et à Cononama ?

¹ 2, 2, q. 124, a 5. ad 1^{um}.

² *Office des saints Innocents*.

³ (NDE) : SINAMARY, en Guyane ; (lieu du bagne inventé par la Convention qui nommaient cyniquement la Guyane « la guillotine sèche ». Sinamary est à peu près à mi distance, 120 km) entre Cayenne et St-Laurent du Maroni, qui fait frontière avec la Guyane Hollandaise.

VI

Une catégorie particulièrement intéressante de *ces témoins*, qui ont confessé la foi *en mourant pour elle*, « *non loquendo, sed moriendo confessi sunt*, » c'est celle des tout jeunes enfants *tués pour le Christ ; innocentes pro Christo infantibus occisi*¹.

Or *ce tendre troupeau de victimes immolées*, cette troupe *virginale*, que nous pouvons bien nommer gracieusement avec l'Église des *martyrs en fleur*, et des *roses naissantes* ; ces Innocents *parés de leur robe blanche lavée dans le sang de l'Agneau*, ces *triomphateurs enfantins*, sortis de la *vapeur de sang de la grande tribulation*² révolutionnaire, c'est une phalange aussi nombreuse que charmante dans la grande armée de nos martyrs vendéens.

Si la persécution d'Hérode fut un baptême pour les enfants que Rachel pleurait dans Rama, pourquoi la persécution des Danton, des Carrier et des Turreau ne serait-elle pas un martyre pour tout ce jeune peuple d'enfants baptisés, qui ont été massacrés pour la cause de l'Enfant divin de Bethléem ?

« Vous n'aviez pas encore l'âge de croire au Christ mourant du Calvaire, s'écriait saint Augustin, en saluant les palmes de ces gracieux *Innocents*, mais vous aviez une chair vivante, qui pouvait souffrir et mourir pour le Christ mort pour nous sur la Croix³. »

VII

Il nous est donc bien permis d'appliquer à la multitude de nos martyrs ce que le voyant de Pathmos disait, en portant ses regards sur les triomphateurs de la Jérusalem céleste :

« J'ai vu une foule infinie de vainqueurs qu'il était impossible de compter, et qui tous portaient des palmes dans leurs mains : *vidi turbam magnam, quam dinumerare nemo poterat, et palmes in manibus eorum*⁴.

¹ *Ibid.*

² S. AUGUSTIN, cité par S. THOMAS, 2, 2, q., 124, a, 1, ad 1^{um}.

³ *Apocalypse* : VII, 9.

⁴ L'épithète est de JOSEPH DE MAISTRE.

Cette multitude éblouissante qui triomphe dans la gloire, n'est-ce pas aussi la grande foule des pieuses victimes qui ont péri dans la lutte héroïque de la Vendée chrétienne contre l'impiété *satanique*¹ de la Révolution française ?

Et comme l'Église catholique sa mère, la Vendée trouve sa plus riche parure dans le sang de ses martyrs, qui sont sa véritable et son immortelle *Légion d'honneur*.

VIII

Toutes les considérations qui précèdent ramènent ici et justifient la pensée que nous exprimions en tête de cette introduction : *La Vendée est la Terre Sainte de l'Europe*.

C'est un immense Colisée rougi de sang, où la France catholique, concentrant ses suprêmes efforts, vient opposer quelques poignées de ses meilleurs soldats à d'innombrables bataillons d'infidèles, et une élite de victimes expiatoires à tout un peuple de bourreaux et d'apostats.

Oui, nous avons raison de le dire, l'histoire de ce drame grandiose, qui s'appelle la *Grande Guerre de Vendée*, et dans lequel la foi seule est en jeu, n'est au fond qu'un long et glorieux *martyrologe*.

Oui, la Vendée a été *martyrisée* pour la justice et la vérité. Et quand nous voulons donner l'expression complète de notre admiration et de notre respect pour ce petit peuple qui combat, qui souffre et qui meurt pour défendre et pour garder sa foi, nous ne craignons pas d'appliquer à la *Vendée militaire* et à la Vendée *victime* de la Révolution qui renie le baptême national de la France, ce que saint Ambroise a dit d'une jeune vierge romaine, Agnès : « C'est une martyre ; ce titre seul suffit, et porte à son comble l'éloge que nous pouvons et que nous devons lui donner : *appellabo martyrem : prœdicavi satis*. »

Oui, la Vendée est le *Champ des martyrs* et une *Terre Sainte*, tout empourprée, engraisée et embellie d'une impérissable parure par

¹ *De Virginibus, Lib., cap. II, p. 190, Edit. (Migne.)*

le sang le plus pur de ses fils, versé à flots pour Jésus-Christ, sur toute la surface du territoire qu'on a nommé la *Vendée militaire*¹. »

On sait que le sol où tombèrent les victimes de Quiberon est la *Terre Sainte* de la Bretagne. Les mères y portent leurs enfants infirmes et les couchent dans cette poussière sacrée, pour communiquer la vigueur à leurs corps, et faire passer dans leurs jeunes âmes les viriles énergies de la Bretagne catholique.

La Vendée tout entière est ce *Champ des morts*, des morts fidèles jusqu'à l'héroïsme, et dont les cendres sont pleines de vie et de puissance.

Les générations nouvelles viendront puiser dans cette poussière vivante, et dans les grands souvenirs qui s'en exhalent cette vaillance chrétienne qui confirme les soldats du Christ, et qui seule fait les nobles caractères, les belles vies et les saintes morts.

En lisant notre *Martyrologe*, elles seront saisies par les leçons lumineuses qui s'en dégagent, et soulevées par l'entraînement des exemples qui vont passer sous leurs yeux.

Elles y verront comment l'Évangile est un livre toujours vivant et toujours vécu, à la fin de ce lamentable XVIII^e siècle, aussi bien qu'aux époques les plus brillantes de nos 19 siècles catholiques.

Chaque verset de cet Évangile immortel se traduit sans cesse par des actes dans la société religieuse ; il s'épanouit en fleurs et en fruits de sainteté, dans la vie, dans les luttes et dans la mort des héros chrétiens.

Nulle part les maximes du livre divin ne revivent avec plus d'éclat et dans une intensité plus saisissante que dans ce touchant martyrologe delà Vendée. C'est surtout l'Évangile de la passion de Jésus-Christ, qui est mis en scène et dramatisé par nos martyrs, qui s'anime et qui revit dans les souffrances, dans les supplices, dans la résignation tranquille et invincible des prêtres, des nobles, des paysans, des vieillards, des femmes, des jeunes filles et des enfants.

¹ *Purpurata est universa terra sanguine martyrum. Mortes sanctorum factæ sunt crassitudo terra. Ornata Ecclesiæ memoria martyrum.* S. AUG. T. IV, pp. 1829 et 1590, *Edit. Migne.*

Et en étudiant chaque page de cette histoire sanglante, nos lecteurs verront une fois de plus comment l'Église catholique est inébranlable sur le rocher où son divin fondateur l'a bâtie. Du haut de son trône invulnérable, elle voit avec tristesse mais sans crainte se heurter à ses pieds les flots tumultueux des passions humaines et les assauts continus de toutes les puissances conjurées du monde et de l'enfer.

Comme Jésus-Christ son auteur, l'Église est patiente parce qu'elle est immortelle. Comme lui, elle a le privilège de vaincre par la douleur et de triompher par la mort. C'est là l'empreinte de la main de Dieu sur elle, empreinte qui défie toute contrefaçon dans les sociétés que le temps fait périr : *divina nec imitabilis tessera*.

C'est une des leçons que nous aimons à recueillir des Actes de nos héros de la foi.

« La Révolution française, écrivait Joseph de Maistre, est avant tout une grande et solennelle épreuve de la force propre et de la *divinité* du christianisme. Privé de tous ses appuis terrestres, combattu à outrance, il vivra par cette force intime, et du même coup s'affirmera *divin*.

« Le Christ commande, il règne, il est vainqueur¹ » dans son Église toujours persécutée et toujours triomphante.

Mais avec ces vives leçons de doctrine, la jeune Vendée viendra respirer encore un souffle d'héroïsme sur les tombes de ces martyrs qui sont ses ancêtres.

Car ces morts que la Révolution croyait anéantir, sont pleins de vie dans le sein de Dieu² ils parlent toujours et nous couvrent de la puissance de leurs prières, de leurs mérites et de leur patronage.

Par eux, la Vendée d'autrefois est toujours vivante et présente devant la Vendée d'aujourd'hui.

Après les effroyables boucheries des *Colonnes Infernales*, la Convention croyait pouvoir dire avec Westermann : « Il n'y a plus de Vendée ; elle est morte sous notre sabre. J'ai écrasé ses

¹ (NDE) : Joseph de Maistre, *Considérations sur la France*, p. 61, (ESR).

² Visi sunt oculis insipientium mori ; illi autem sunt in pace. *Sap.* III, 2, 3.—
Defunctus adhuc loquitur, *Heb.* XI. 4.

femmes et ses enfants sous les pieds de mes chevaux. Je n'ai pas un prisonnier à me reprocher ; j'ai tout exterminé. »

Mais ces cadavres qui jonchaient le sol étaient les reliques des *témoins* de la foi : et voici que la vie sort de leurs tombeaux et se répand tout autour, comme une atmosphère salubre, qui enveloppe et qui régénère leur postérité.

L'enseignement unanime des Docteurs nous en donne l'assurance, et l'expérience de nos 19 siècles de catholicisme l'a prouvé : c'est le sang des martyrs qui féconde les déserts et qui fait lever dans l'Église les moissons splendides¹.

C'est qu'en effet « Dieu ne laisse jamais perdre une goutte de nos sueurs, pas plus qu'une goutte de sa rosée². »

Combien sont plus précieuses devant lui les gouttes du sang répandu pour sa cause !

Dieu a suivi du regard la Vendée, à chaque pas de sa voie douloureuse ; il a recueilli une à une, comme des perles étincelantes, toutes les sueurs de son front et toutes les larmes de ses yeux³, avec tout le sang qui a coulé de ses saintes blessures, Il a tout consigné dans le trésor des indulgences et des bienfaits qu'il réserve aux générations futures.

Ces victimes de la *Terreur*, qui nous présentent le tableau d'un si cruel et si lugubre passé, sont désormais pour nous le patrimoine sacré dont nous sommes le plus fiers. Le culte de leur mémoire et la contemplation pieuse des exemples qu'elles nous ont laissés, seront l'une de nos meilleures forces dans le présent, une de nos plus fermes espérances dans l'avenir⁴.

« En voyant sur nos têtes celle nuée éblouissante de *témoins*, de patrons et de célestes amis, nous marcherons d'un pas plus rapide et plus vaillant vers le but suprême qui nous est proposé, les regards toujours fixés sur Jésus, le Roi des martyrs, qui, en vue

¹ *Quid est factum de tot mortibus martyrum, nisi ut tanquam irrigata terra sanguine testium Christi, pullularet ubique seges Ecclesia.* AUGUST. T. IV, p. 1829. *Édit. Migne.*

² OZANAM.

³ *Posuisti lacrymas meas in conspectu tuo, Ps. 45.*

⁴ *Fortitudo gentium triumphus est martyrum, et nos in eorum gloria superbi sumus.* S. JÉRÔME, T. IV, p. 601. *Édit. Migne.*

des joies triomphantes qui l'attendaient au ciel, a subi la mort de la croix, en a bravé les tourments ignominieux, et par son supplice, est monté s'asseoir à la droite de Dieu son Père¹. »

En face des persécutions hypocrites, de l'indifférence ou des lâchetés contemporaines, nous aimerons à retremper nos âmes et à raviver l'esprit de notre baptême dans les religieux et héroïques souvenirs de notre Vendée antique. Nous garderons une sainte et patriotique fierté de sa foi indomptable, des immenses douleurs qu'elle a supportées pour la défendre et pour la confesser en face des bourreaux.

Nous conserverons dans nos cœurs le respect, l'amour et l'orgueil de sa grande et navrante histoire. Nous en serons fiers, comme l'était saint Ambroise de son *Martyrologe milanais*.

« Nous avons à nous des légions de martyrs, s'écriait-il ; *ecce nos populos martyrum possidemus !* Que notre patrie se réjouisse d'avoir été la mère de tant de célestes soldats et la nourrice de si hautes vertus.

« Et dans l'auréole radieuse de ces saints martyrisés qui sont nos « *compatriotes* », vénérons la grandeur et la majesté de notre foi². »

C'est par son martyre que la Vendée de 1793 est entrée dans sa gloire. Et la beauté sublime de son martyrologe nous permet de lui appliquer la parole célèbre par laquelle on caractérisait une royale infortune : « *Les malheurs de la Vendée sont montés si haut qu'ils sont devenus une des gloires de la France et du monde catholique.* »

¹ *Heb.*.XII. 1, 2.

² S. AMBROISE, T. IV, p. 716 *Edit. Migne*.

LE
MARTYRE DE LA VENDÉE
PENDANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER
L'HÉROÏSME EN VENDÉE PENDANT LA RÉVOLUTION.

*Pour avoir des martyrs
il faut avoir des héros.*

Des héros ! la Vendée en avait des légions, légions obscures et inconscientes, déjà formées à la grande école de la foi catholique, si profondément enracinée dans le cœur et dans les habitudes religieuses des populations vendéennes.

Mais les périls de cette horrible époque de la Terreur contribuèrent, pour une large part, à tremper les courages, en les sollicitant sans cesse à tous les genres de dévouement.

Un souffle d'héroïsme chrétien et comme un vent de Pentecôte semblait passer sur ce peuple et pénétrer toutes les âmes, âmes de prêtres, de femmes, d'enfants et de soldats.

La Vendée tout entière était soulevée par l'élan de cet enthousiasme pieux, et l'on eût dit que l'héroïsme des Anciens martyrs lui était passé dans les veines et dans le sang.

Cette fièvre de sublime courage se révélait chaque jour dans une foule de héros de tout rang et de tout âge, souvent cachés dans les ombres de la vie privée, mais aussi dignes des admirations de l'histoire que les champions armés de la foi, sur les champs de bataille de Chemillé, de Cholet et de Torfou.

Les traits que nous allons grouper dans ce premier chapitre sont comme une première révélation de l'a m e de la Vendée pendant la période révolutionnaire, et ses *héros* nous aideront à mieux comprendre ses *martyrs*.

I

L'HÉROÏSME DES SOLDATS

Nous l'avons vu, c'est pour la défense de sa foi que la Vendée avait pris les armes, et l'héroïsme de ses soldats, en s'élevant à la hauteur de la cause sacrée dont ils étaient les défenseurs, s'élevait sans effort et d'un premier élan jusqu'à la hauteur du martyr.

En lisant les émouvants récits de la mort de CATHELINEAU, DE BONCHAMP, DE LESCURE, de D'ELBÉE, DE MARIGNY, DE STOFFLET, DE CHARETTE et de tant d'autres, nous respirons le même parfum d'édification qui s'exhale du martyr de la légion Thébaine.

Le prince DE TALMONT lui-même trouvait sur l'échafaud cette grandeur surhumaine, qui n'a rien d'égal dans l'antiquité profane.

On l'accablait de questions captieuses, afin de lui arracher des révélations compromettantes pour ses compagnons d'armes. Un de ses juges, Esnue-Lavallée, lui fait entrevoir la mort s'il reste muet, et sa grâce, comme récompense de ses aveux.

TALMONT le regarde avec mépris :

— Fais ton métier, dit-il à cet homme ; moi, j'ai fait mon devoir.

Quelques jours après, TALMONT voyait l'échafaud dressé à Laval, devant la porte principale du château de ses ancêtres.

Le jeune prince, le front haut et calme, en montait les degrés et mettait sa tête sous le couperet, en murmurant une dernière prière.

Il avait 28 ans.

Dans ces vaillants cœurs de soldats, on trouvait souvent les délicates tendresses et le dévouement d'un cœur de mère.

Après le désastre du Mans, STOFFLET rencontrait sur sa route une vendéenne blessée, qui tenait son petit enfant dans ses bras.

— Général, oh ! sauvez mon fils, lui crie cette mère aux abois. »

STOFFLET arrête le galop de son cheval, prend l'enfant et l'emporte enveloppé dans les plis d'un drapeau.

Le lendemain, il le rendait sain et sauf à la mère.

Dans l'affreuse déroute qui suivit la défaite de Savenay, le général en second de l'artillerie, PÉRAULT, blessé au pied, suivait à cheval le PRINCE DE TALMONT dans sa retraite.

Il aperçoit sur son chemin une femme mourante, une mère, tenant sa toute jeune fille couchée sur son sein.

D'une voix expirante, d'un regard presque éteint, elle supplie l'officier d'avoir pitié de son enfant.

Le cavalier met pied à terre, charge en croupe la petite orpheline et s'enfuit à travers la campagne, avec ce doux et charmant fardeau.

Arrêté à Ernée, PÉRAULT se dénonce lui-même devant le général BEAUFORF, qui s'engage, sur l'honneur, à le sauver avec l'orpheline que le vendéen venait d'adopter.

Mais le Comité révolutionnaire d'Ernée est d'un autre avis. Il déclare par un procès-verbal — « *qu'il n'a jamais eu le plaisir de voir fusiller de royalistes* », et qu'il exige que ce spectacle lui soit offert dans la circonstance.

On signifie au général de se mettre à genoux et de se laisser bander les yeux.

— Non, dit PÉRAULT, je sais affronter la mort, et je n'ai qu'un regret en quittant la vie, c'est de voir des Français transformés en assassins.

Et le noble soldat mourait victime de son dévouement à une si touchante infortune.

∴

A la dernière étape avant d'arriver sous les remparts de Nantes, un vieux paysan, mortellement blessé, paraissait se disputer vivement avec un jeune homme, auquel il présentait un fusil, que celui-ci refusait.

On demande la cause de cette altercation.

— C'est mon fils, répond le vieux soldat ; il veut rester près de moi pour me soigner, et moi j'exige qu'il aille se battre. Je n'ai pas besoin de lui, puisque je vais mourir ; son devoir est d'aller au feu.

On supplia le blessé de permettre au jeune homme de rester près de son père. Il n'y voulut jamais consentir.

Le lendemain, quand le vieillard était près d'expirer, on vint lui annoncer que son fils avait été tué dans l'assaut de la ville.

— Vous voyez bien que j'avais raison, dit le moribond, d'un air calme et souriant : « Si mon fils ne m'eût obéi, il n'aurait pas eu l'honneur de mourir pour son Dieu et pour son roi¹. »

C'est le Spartiate, qui a reçu la trempe du baptême et de l'héroïsme chrétien.

II

L'HÉROÏSME DES PRÊTRES

Presque toutes les pages de ce livre vont nous montrer l'héroïsme des prêtres de la Vendée.

Nous devons en citer ici quelques traits, pour qu'il n'y ait pas de lacune choquante dans ce chapitre sur l'héroïsme vendéen pendant la Terreur.

Au cours de l'été de 1794, l'abbé BOISDRON, vicaire de Saint-Pierre de Cholet, déguisé en paysan, revenait de visiter ses malades, et suivait un sentier détourné, lorsque tout à coup il rencontre trois soldats républicains.

Sa démarche, son air, la dignité de son extérieur trahissaient quelque peu, sous son déguisement grossier, le caractère auguste dont il était revêtu.

— Tu es un calotin, lui dirent les Bleus.

— Un calotin ! répond-il, je ne sais ce que c'est.

— Tu es prêtre.

— Oui, je suis prêtre.

— Fais ton acte de contrition. »

Et en même temps, les trois soldats le mettent en joue. Mais les trois fusils ratent.

Les républicains recommencent ; les fusils ratent une seconde fois.

Les «*patriotes*», émerveillés et peut-être épouvantés d'une chose si étrange, laissent passer le prêtre, si miraculeusement préservé.

¹ AUGUSTE JOHANNET ; T. I, p. 106.

L'abbé BOISDRON avait invoqué son ange gardien qui, jusque-là, comme il aimait à le dire, l'avait toujours protégé¹.

Je suis prêtre ! l'intrépide franchise de cet aveu devant les bourreaux révolutionnaires, c'était la sentence de mort, avec le mérite et la gloire du martyre.

Et cet aveu, nous le trouvons, comme une profession de foi continue, dans la conduite et sur les lèvres du clergé vendéen.

Dans l'horreur de cette mêlée sanglante, qui suivit le désastre de Savenay, on pouvait voir un vieillard, un aveugle, mené par la main d'un enfant.

— Qui mènes-tu là ? crient les hussards de la République à ce jeune guide.

— C'est un pauvre paysan aveugle, répond l'enfant.

— Non, Messieurs, reprend le vieillard ; *je suis prêtre !* Je suis l'abbé JAVELOT, supérieur des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre. Oh ! la belle couronne que celle du martyre ! Frappez !

Les hussards, vaincus par une pareille grandeur d'âme, reculent devant la majesté de ce prêtre, et s'éloignent, muets d'admiration².

L'historien n'est pas étonné de rencontrer cette sublimité de courage dans un fils du Père DE MONTFORT : il sait que le nom des missionnaires et des religieuses de Saint-Laurent brille d'un éclat tout particulier dans les pages les plus glorieuses du martyrologe de la Vendée.

Un jour on vient apprendre au supérieur des deux communautés, le PÈRE SUPIOT, que les royalistes conduisaient hors du bourg de Saint-Laurent 14 prisonniers de guerre, qu'ils allaient fusiller.

Le vénérable supérieur court au lieu de l'exécution, se jette au-devant des Vendéens, et demande grâce pour les captifs.

On lui répond que les lois de la guerre sont inexorables et qu'elles exigent la mort des prisonniers. — « C'est un devoir rigoureux de représailles, s'écrient les soldats. Ils ont tué nos compagnons d'armes ; ils doivent périr. »

¹ DENIAU, T. IV, page 498.

² BOURNISSEAUX, T. III, page 274.

— Eh bien ! Messieurs, leur dit alors le courageux vieillard, en se plaçant devant les condamnés, puisque je ne puis sauver la vie à mes frères, qui sont aussi les vôtres, je veux mourir avec eux ; tirez sur moi.

A ces mots, les armes tombent des mains des exécuteurs et ils pardonnent.

L'apôtre de la charité conduit alors les 14 républicains au presbytère, leur procure tous les secours dont ils ont besoin, et les renvoie, confondus d'admiration et de reconnaissance pour le prêtre qui vient de leur sauver la vie.

III

L'HÉROÏSME DES VENDÉENNES

Cet héroïsme des soldats et des prêtres, nous le retrouvons sous les formes les plus variées, dans un grand nombre de Vendéennes : religieuses, humbles paysannes ou femmes du grand monde. Il éclate dans les détails de la vie commune, dans les prisons, sur l'échafaud et jusque sur les champs de bataille, comme à Torfou et à Dol¹.

Nos lecteurs aimeront à voir ici rassemblés, comme dans un tableau, quelques traits qui vont peindre à leurs yeux la grandeur d'âmes des femmes de la Vendée, à cette époque de foi robuste et indomptable.

Au mois de février 1793, une colonne républicaine envahissait le bourg de Saint-Laurent-sur-Sèvres, et pénétrait dans la maison-mère des *Filles de la Sagesse*.

Attirés par l'appât du pillage, plusieurs soldats se précipitent dans la chapelle et dans la sacristie.

Un de ces misérables va droit à une statue de la sainte Vierge et tire son sabre pour lui abattre la tête.

¹ V. *La Vendée militaire*, pages 109 et 158.

(NDE) : Dol, ou plutôt Dol-de-Bretagne, face au Mont-Saint-Michel (3 km, à vol d'oiseau). On y voit sur un énorme rocher près de Dol l'empreinte du pied du Diable dans le granit. Le démon voulait empêcher la construction de la basilique Saint-Michel-en-Mer — ou *Saint-Michel des naufragés*. Il fut vaincu sur place, par Saint Michel archange.

La sœur SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME, qui l'avait suivi, lui crie d'une voix forte et énergique :

— Malheureux ! que fais-tu ? Veux-tu laisser ma mère !

A ces mots, l'icônoclaste demeure immobile. Il avait donné un premier coup à la sainte image ; il n'eut pas l'audace d'en donner un second.

Quand les républicains eurent quitté la chapelle, la sœur DOSITHÉE s'y rendit pour faire amende honorable au Dieu de l'Eucharistie, des outrages qu'il venait de recevoir.

Elle s'était placée dans un coin et priait avec ferveur, quand elle vit entrer un soldat, plus impie encore que les autres, qui s'avance jusqu'au tabernacle, l'enfonce avec son sabre, s'empare du ciboire où sont contenues les hosties consacrées et s'enfuit du côté du jardin.

La sœur DOSITHÉE se lève et se met à sa poursuite en criant : Citoyen, rends-moi mon Maître ; rends-moi mon Dieu.

Le profanateur, épouvanté par ces cris répétés, jette le ciboire dans le fossé qui formait la clôture du jardin.

La religieuse y descend et se met à genoux en présence du Saint Sacrement si indignement profané.

Une petite fille du bourg venant à passer par là, sœur DOSITHÉE l'appelle et la charge d'avertir la communauté de l'horrible sacrilège qui vient d'être commis.

Le PÈRE SUPIOT, retiré dans une ferme voisine, est informé. Revêtu d'un surplis et d'une étole, il va prendre le saint ciboire, l'emporte avec lui et peut ainsi donner un asile convenable au Dieu caché, que les séides de la Révolution française jetaient dans la boue d'un fossé¹.

Comme il est sublime, dans sa naïve simplicité, le dévouement de cette humble femme de chambre, qui sauve la vie de sa maîtresse, en acceptant de mourir à sa place, donnant ainsi, sans qu'elle s'en doute, l'exemple de l'héroïsme dans la pratique de la

¹ V. *Histoire de la Congrég. des Filles de la Sagesse*. Dans ses *Mémoires*, MONSEIGNEUR DE BEAUREGARD raconte le même fait, avec quelques variantes, p. 76.

charité évangélique ! *Majorem hac dilectionem nemo habet ; Le comble de la charité, c'est de mourir pour ceux qu'on aime*¹.

∴

Madame la vicomtesse DE LÉPINAY avait été détenue avec cette pauvre fille de la campagne, dans une des prisons de Nantes.

La femme de chambre entend un jour un officier républicain qui dit à la noble prisonnière :

— Madame, restez-là ; je vais revenir ; je vous couvrirai de mon manteau et je vous sauverai.

L'officier revient en effet, et par mégarde il jette le manteau sur la servante.

— Vous vous trompez, Monsieur, dit l'héroïque et généreuse paysanne, se désignant : voilà Madame DE LÉPINAY : *moi, je ne suis rien.*

Et elle suivit les bourreaux au lieu du supplice.

Après la déroute de Cholet, une jeune fille de 17 ans, MARIE PAPIN, de Tiffauges, portait un jour des vivres à deux soldats vendéens, blessés.

Elle est surprise en route par les Bleus, qui l'arrêtent.

— C'est à des *brigands* cachés non loin d'ici, lui disent-ils, que tu portes ces vivres ? Tu vas nous indiquer leur cachette.

— Non, jamais, répond avec énergie la jeune Vendéenne. »

— Tu refuses ! alors tu vas être fusillée sur l'heure. »

— Je consens à mourir, dit-elle, avec une simple et sublime fermeté ; mais je ne trahirai pas des malheureux. »

Les républicains furieux la saisissent, l'attachent à un tronc d'arbre, la frappent à coups de sabre, en lui promettant la vie si elle veut livrer son secret.

Pendant cette torture, la jeune martyre, les yeux levés au ciel, *récite à haute voix sa prière.*

Cette attitude de l'angélique victime aurait attendri des cannibales.

¹ *Joan.* xv, 13.

Elle ne fit qu'exciter la cruauté sauvage des «*patriotes*». Après avoir criblé la jeune fille d'horribles blessures, ils coupèrent son cadavre en morceaux¹.

∴

N'avons nous pas une gracieuse Jeanne d'Arc vendéenne, dans cette jeune ROBIN DE COURLAY, qui après avoir communiqué, courait se ranger parmi les soldats de LESCURE, le 14 septembre 1793, et se faisait tuer pour la défense de la foi, à la bataille de Thouars?

∴

Après l'échec de Nantes, une autre jeune Vendéenne rencontrait un officier de l'armée catholique, MARTIN BODINIÈRE, et lui demandait des nouvelles de son frère, qui avait pris part à ce siège malheureux.

BODINIÈRE ne répond pas, et la sœur comprend que son frère avait succombé.

— Ah ! s'écrie-t-elle alors, mon pauvre frère JOSEPH est mort ; mais j'espère qu'il est mort en brave ? »

L'officier lui dit que JOSEPH avait été tué sur sa pièce de canon.

— Puisqu'il est mort ainsi pour sa foi, reprend l'héroïque enfant, je vais à l'église rendre grâce à Dieu.

Le patriotisme farouche de Lacédémone pâlit une fois encore devant l'héroïsme chrétien de ces Vendéennes².

∴

De l'étroite fenêtre de sa prison, Madame de la RÈUE-SAINTE-ANDRÉ voyait conduire ses fils à l'échafaud.

Elle se cramponne aux barreaux, et passant à moitié la tête à travers la grille, elle leur crie :

¹ BOURNISSEAUX, T. III, p. 317. — GUILLON, T. IV, p. 187. — *Les paysans Vendéens*, par le Cte DE CHABOT, p. 24.

² THÉODORE MURET, T. I, p. 228. — « Je tiens le fait, dit cet auteur, de MARTIN BODINIÈRE lui-même. »

— Courage, mes enfants, courage ! *Mourez en Vendéens !*

Cette mère trouvait dans son cœur et dans sa foi les accents surhumains dont la mère des MACHABÉES étonnait le monde antique, et les accents plus divins encore de tant d'autres mères chrétiennes, de FÉLICITÉ à Rome, de SYMPHROSE à Tibur, de PERPÉTUE à Carthage, de cette noble gallo-romaine, criant, du haut des remparts d'Autun, au jeune martyr SYMPHORIEN : « Courage ! mon fils, courage ! regarde le ciel qui s'ouvre sur ta tête. »

Madame DE LA BILIAIS, condamnée à mort avec ses filles, remercie les juges de ne l'avoir point séparée de ses enfants, et obtient d'eux de mourir la dernière. Elle voulait être assurée que la peur ne ferait pas fléchir les victimes. Les voir exécutées sous ses yeux lui était moins cruel que de les laisser après elle au milieu des impies ; et quand vint son tour, elle bénissait Dieu qui lui conservait ses enfants par la mort.

∴

L'histoire de l'Église nous offre-t-elle quelque chose de plus héroïque et de plus touchant que cette jeune mère, Madame NEVEU, qui attend la mort dans les cachots de Laval, et qui couvre de ses larmes le nouveau-né qu'elle presse dans ses bras ?

— Tu pleures, lui dit le médecin de la prison. Comment supporteras-tu la vue de l'échafaud ?

— Aujourd'hui, répond-elle, comme la jeune martyre de Carthage, FÉLICITÉ, aujourd'hui je cède à la nature, mais sur l'échafaud, j'aurai avec moi mon Dieu pour soutenir ma faiblesse.

Enfin, on vient lui annoncer que c'est l'heure de son supplice.

Elle veut emporter son enfant jusqu'au pied de la guillotine.

Avant d'en monter les degrés, elle serre une dernière fois le petit orphelin sur son cœur, dans un long et ineffable embrassement ; puis, elle gravit d'un pas ferme le terrible escalier.

Le bourreau lui-même s'attendrit et s'humanise à la vue de cette héroïne, qui unit dans son âme tant de force à tant de tendresse.

Il veut lui enlever son châle, pour que l'exécution soit plus prompte et moins douloureuse.

— Non, Monsieur, dit-elle ; j'aime mieux souffrir davantage et n'être pas découverte.

C'est en achevant ces mots, dignes des AGNÈS et des CÉCILE, qu'elle reçut le coup de mort.

∴

Pendant que la Grande Armée s'avançait vers Laval, une vingtaine de républicains venaient surprendre et saisir dans sa ferme un brave paysan d'Izernay, VENDANGEON, et le conduisaient dans une des prisons de Cholet.

Sa fille aînée le suivit, et, sentinelle de la piété filiale, elle passait les jours et les nuits à la porte du cachot.

Les Bleus lui dirent un jour qu'on rendrait la liberté à son père, si elle acceptait d'entendre la messe d'un *intrus*.

— La vie de mon père m'est bien chère, répond-elle ; mais je ne puis consentir à ce que vous exigez. Cependant, avant de prendre un parti, je veux avoir l'avis du prisonnier.

Le vieillard lui déclare que *la mort pour la justice est le plus grand des bonheurs*, et que l'apostasie est le plus grand des crimes.

A force d'importunités et de larmes, cette ANTIGONE CHRÉTIENNE obtint la faveur d'être emprisonnée avec son père.

Dans ce cachot fétide, elle resta pendant un mois à côté du captif, et au moyen d'une corde passée à son cou, elle soutenait les lourdes chaînes qui meurtrissaient les bras et les jambes du détenu.

L'héroïque jeune fille finit par attendrir le cœur des cruels «*patriotes*», et VENDANGEON fut mis en liberté.

∴

Voici une simple paysanne du Pin, près de Châtillon, qui semble réunir en elle tous les genres d'héroïsme déjà signalés dans ces douces physionomies de femmes, que nous venons d'esquisser.

Le 25 janvier 1794, le commandant de la première colonne infernale, Grignon¹, arrivait dans la paroisse du Pin.

Une vingtaine d'habitants s'étaient portés à sa rencontre, le suppliant de ne pas brûler leurs maisons et d'accepter le repas qu'ils ont préparé pour lui et pour ses troupes.

Grignon se met à table.

Après avoir copieusement dîné, il ordonne d'attacher ses hôtes avec des cordes.

On les traîne dans un champ voisin, et sur un signe de l'atroce général, les Bleus les tuent à coups de sabre et de baïonnette.

Pendant cette boucherie, une mère, la femme TRICOT, était là, tenant dans ses bras son tout jeune enfant encore à la mamelle.

L'enfant est égorgé sur le cœur de sa mère, qui voit en même temps massacrer sous ses yeux son père, son beau-père, sa sœur et sa belle-sœur, son mari et un fils de 18 ans ; récemment arrivé de la campagne d'Outre-Loire,

Durant le massacre, cette femme n'avait cessé d'exhorter les victimes à subir la mort pour l'amour de Jésus-Christ.

— Songez, leur crie-t-elle, songez que votre Dieu est mort sur la croix, et notre roi sur l'échafaud.

Elle semblait implorer le même sort, pour elle-même ; mais Grignon préféra la condamner à survivre.

Après cet horrible carnage, quand les bourreaux se sont éloignés, l'admirable chrétienne, couverte du sang des siens, ensevelit de ses propres mains les cadavres mutilés de son mari, de ses enfants et de toute cette glorieuse famille de martyrs².

∴

Dans cette galerie déjà longue et très incomplète de portraits de nos héroïnes, nous devons une place à l'épouse de CHANTEBEL, *le héros du catéchisme*.

¹ (NDE): Ne pas confondre le Grignon sans-culotte avec l'historien catholique souvent cité en marge.

² V. CRÉTINEAU-JOLY, T. II, p. 45.

Pendant la Terreur, comme nous le voyons souvent à d'autres époques de l'histoire, l'héroïsme des hommes s'inspirait souvent de l'héroïsme des femmes.

Un jour, les persécuteurs révolutionnaires entraient dans le village du Chêne, près de *Marigné*. On leur avait dit qu'ils trouveraient là un certain fermier, nommé CHANTEBEL, ennemi déclaré de la République.

Les républicains entrent dans la chaumière du paysan, y découvrent un catéchisme et s'en emparent.

Mais, d'une main rapide et vigoureuse, le fermier leur arrache le précieux petit livre, et déclare qu'il ne consentira jamais à s'en dessaisir.

On traîne CHANTEBEL à Martigné, devant le Comité révolutionnaire. Sa femme l'y accompagne et l'encourage à tenir ferme dans sa foi.

Le Comité condamne l'opiniâtre paysan à livrer son catéchisme sur la place publique, et à le brûler en présence de tous les «*patriotes*».

— Mon catéchisme est bon, répond le vaillant chrétien. Brûlez-moi plutôt moi-même ; je veux vivre ou mourir *avec mon catéchisme*.

On entraîne CHANTEBEL dans les rues, et la populace le poursuit de ses huées impies et féroces.

Sa femme est constamment à ses côtés et ne cesse de lui crier à haute voix : « Tiens bon, CHANTEBEL ; reste ferme : c'est pour le bon Dieu. »

Il tient si ferme, en effet, que les persécuteurs ne peuvent en avoir raison, et finissent par le lâcher.

Toujours suivi et félicité par sa courageuse compagne, le Vendéen revient dans son village en triomphateur, portant dans ses mains son catéchisme, dont il se fait comme un trophée de sa victoire.

CHANTEBEL tenait à son catéchisme comme la Vendée tout entière tenait à sa religion, à ses prêtres et à son Dieu.

IV

L'HÉROÏSME DES ENFANTS.

Dans cette atmosphère d'enthousiasme religieux, tous les courages s'exaltaient ; les âmes grandissaient vite et les enfants eux-mêmes, sous l'influence des exemples qu'ils avaient sous les yeux, semblaient jouer à l'héroïsme.

L'auteur de *L'Histoire de la Vendée militaire* témoigne son admiration, « de leur présence d'esprit toute vendéenne ».

« Chose étonnante, dit un autre historien¹, dans tout le cours de cette guerre, il n'y a pas d'exemple qu'un seul proscrit ait été livré par l'indiscrétion d'un enfant². »

Passons d'abord comme une revue rapide de nos *petits soldats*.

Avec les exploits de nos BAYARDS précoces, on pourrait composer une sorte d'épopée, merveilleuse et charmante.

Nous avons déjà parlé du jeune tambour GOURDON, dit CROUSTON, des Gardes, enfant de 15 ans, qui fit la guerre « monté sur son petit cheval blanc, et qui savait l'art d'enlever à la baguette les troupes qu'il semblait commander. »

Nous avons dit quelques-uns des faits d'armes de ce petit chevalier de MONDYON, « que les ennemis devaient prendre pour un *petit lapin*, et tirer avec de la cendrée, disaient les dames en plaisantant, mais qui était un *fameux lapin*, disaient les paysans, en le voyant sur le champ de bataille³.

De ces tout jeunes chevaliers, on aurait pu former une légion dans l'armée catholique.

∴

En 1794, à la suite d'une escarmouche livrée par PIERRE CATHELINÉAU, frère de l'illustre généralissime, un enfant de 15 ans, PAUL VENDANGEON, d'Izernay, digne frère de JACQUES VENDANGEON, dit le sabreur, se trouva tout à coup assailli par un officier de hussards.

¹ V. CRÉTINEAU-JOLY, T. II, chapitre II.

² M. DE BREM, *Histoire populaire*, page 127.

³ *La Vendée militaire*, page 61.

— Rends-toi ou tu es mort, lui cria l'officier.

Et en même temps, faisant feu de sa carabine, il terrasse son agresseur, s'empare de son cheval, monte en selle, et au grand galop de sa monture, s'en va trouver CHARETTE.

— Moutard, lui dit le général, où as-tu pris ce beau cheval de bataille ?

— Mon général, répond l'enfant, j'ai tué un officier des Bleus, et maintenant je viens me battre avec vous.

CHARETTE le félicita chaudement et l'admit dans sa troupe¹,

∴

Sur une humble tombe du cimetière de Legé, on lit l'épithaphe suivante :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux².

C'est l'épithaphe d'un soldat vendéen, de LOUIS LECOUVREUR, qui fut d'abord l'illustre palefrenier de CHARETTE.

Il avait alors 16 ans.

Voici son premier fait d'armes.

Il venait d'apprendre que le général, engagé contre l'ennemi, courait un sérieux danger.

L'enfant saisit à l'instant un mauvais sabre et un pistolet, saute sur l'un des meilleurs chevaux de son maître, et s'élançe, ventre à terre, du côté du combat.

Il ne rentra pas le soir.

CHARETTE, qui était de retour au quartier, apprend la sortie belliqueuse de Louis, malgré la défense formelle qu'il lui avait souvent réitérée, de ne pas paraître sur le champ de bataille.

Le général furieux lui réservait une terrible semonce³.

Mais le lendemain, il voit son jeune écuyer revenir au galop, chargé d'un équipement complet, portant un guidon de la République, menant en laisse un superbe cheval qu'il avait pris, et les vêtements ensanglantés.

Il sent sa colère vaincue par la fière attitude du jeune soldat.

¹ V. BOURNISSEAUX, T. III, page 214.

² Témoignage de l'abbé Vandangeon, petit-fils de Paul Vandangeon.

³ WALSH, *Lettres vendéennes*, page 307.

— Eh bien ! enfant, lui dit-il, en lui tendant la main, puisque tu brûles de te battre, tu en auras désormais la permission ; tu as fait tes preuves.

Voici l'exploit de l'intrépide palefrenier. Il avait rencontré l'ennemi au moment où les Bleus prenaient la fuite, et il s'était lancé à la poursuite d'un officier.

Celui-ci se retourne soudain et tire à bout portant.

— Enfant que tu es, lui crie-t-il, retourne garder tes moutons.

— Et toi, reprend le jeune Vendéen, va-t'en chez le diable, puisque tu ne sers pas le bon Dieu.

Et d'un bras vigoureux, il fait sauter le crâne à son adversaire, s'empare de ses armes, de son guidon tricolore, de son cheval, et retourne au galop porter à CHARETTE ces dépouilles opimes.

∴

Quelques jours avant la troisième bataille de Luçon, un enfant se présentait, un pistolet à la main, devant l'état-major de l'armée vendéenne, réunie au camp de l'Oie.

Il demande à s'enrôler pour la défense de la religion et du roi.

— Mais qui es-tu ? lui demandent les chefs.

— Je suis le jeune DU CHAFAULT, répond-il ; je me suis échappé du château de ma mère, et je viens joindre ici mon frère, qui est soldat dans vos rangs. Il est blessé d'une balle, qui lui a traversé le bras. Je veux servir comme lui dans l'armée catholique et royale.

Les généraux le renvoyèrent à sa m è r e ; mais quelques mois plus tard, il reparaisait dans l'armée, et il y servit avec son frère aîné. Il avait 11 ans.

∴

La veille du combat du Pont-Charrault, en 1793, *Victor Monneréau*, de Saint-Fulgent, âgé de 16 ans, s'était posté dans un chemin creux, non loin du pont, avec 29 de ses camarades.

Une trentaine de cavaliers ennemis s'engagent en bon ordre sur le pont et débouchent dans le chemin creux occupé par la petite troupe que commandait VICTOR.

Sans crier *Qui vive*, les jeunes soldats s'élancent sur les patriotes.

Un combat terrible s'engage.

Pas un des cavaliers républicains ne put échapper.

VICTOR et ses compagnons amenèrent en triomphe, au camp de CHARETTE, les chevaux et les dépouilles des ennemis.

Comme la Bretagne, la Vendée avait son *combat des Trente* ; et les vainqueurs étaient des enfants.

∴

A la prise de Vihiers, le 3 juin 1793, au plus vif de la lutte, un enfant de Coron, âgé de 14 ans, se trouvait soudain, dans un étroit passage, en face d'un hussard, qui fond sur lui le sabre à la main.

L'enfant attend le cavalier de pied ferme, et quand il voit son adversaire à portée de son arme, il fait feu sur lui et l'étend raide mort à ses pieds.

Il n'était armé que d'un petit fusil de chasse.

L'enfant de Coron ne nous remet-il pas sous les yeux, l'incomparable scène biblique du jeune David, terrassant avec sa fronde de berger le géant philistin Goliath ?

∴

Plaçons ici un dernier fait d'armes, d'un intérêt plus piquant encore peut-être, où nos jeunes chevaliers de la cause catholique nous apparaissent sur le champ de bataille en costume d'enfants de chœur.

∴

C'était au plus fort de la Terreur, au mois de janvier 1794.

Un officier républicain, qui commandait le camp de Chiché, apprenant qu'une messe doit se célébrer dans le prieuré de

Breueil-Chaussée, envoie 40 hussards pour dissiper cette assemblée antipatriotique.

MM. DE RICHELEAU et les chefs de l'affaire des Moulins-Cornet, s'étaient placés en sentinelles au haut du clocher, pendant la célébration du saint sacrifice.

Au milieu de l'office, apercevant les hussards qui s'avançaient sur la route de Bressuire, ils poussent le cri d'alarme.

La panique s'empare aussitôt des femmes et des enfants, qui s'enfuient de tous côtés.

Le prêtre reste seul à l'autel, s'abandonnant au sort que la Providence lui réserve.

MM. DE RICHETEAU et DE FEU descendent précipitamment du clocher pour saisir leurs fusils à deux coups, qu'ils avaient laissés au bas de l'escalier, et s'élançant à la rencontre de l'ennemi.

Mais déjà les deux enfants de chœur, dont l'un, ALEXIS DES NOUHES, n'avait que 11 ans, s'étaient emparés de ces armes, et revêtus encore de leurs surplis, ils s'étaient embusqués derrière le mur de clôture du cimetière, en face de la route suivie par le détachement républicain.

A l'arrivée des hussards, les deux enfants déchargent en même temps les quatre coups de leurs fusils.

Les hussards épouvantés, se croyant tombés dans une embuscade, tournent bride et s'enfuient, au grand galop de leurs chevaux.

Les deux petits choristes, soldats improvisés, sont acclamés par toute l'assemblée, dont ils sont proclamés les sauveurs¹.

∴

À côté de ces jeunes Bavards, la Vendée pouvait aussi montrer avec fierté ses jeunes d'Assas, héroïques sentinelles, qui savaient mourir pour sauver l'armée.

Un jour, près de la Châtaigneraie, un détachement de la division Huche, rencontrait un petit paysan, âgé de dix ans à

¹ *Notes manuscrites* d'ALEXIS DES NOUCHES, de Saint-Fulgent.

peine, qui était posté, comme une sentinelle avancée, sur la lisière d'un bois.

On l'interroge et on lui demande quelle direction devait prendre l'armée vendéenne.

L'enfant sourit et répond : « Quand même je vous le dirais, vous ne me croiriez pas. »

On le menace ; on le frappe à coups de baïonnette ; on lui promet la vie, s'il veut répondre aux questions qu'on lui fait.

L'enfant garde un silence intrépide. Et on le tue.

∴

Un autre enfant d'une douzaine d'années, est un jour arrêté par une patrouille *civique*, au moment où il portait quelques provisions à un prêtre caché.

— Où vas-tu avec ce panier ? lui dit un républicain.

Le petit paysan se trouble d'abord ; il tremble et balbutie.

— Dis-nous la vérité, petit brigand, ou je te fais fusiller, lui crie le patriote, d'une voix menaçante.

Le pauvre enfant se débat ; il hésite ; mais tout à coup il se ressaisit, fait un grand signe de croix et dit :

— Tuez-moi ; faites de mon corps ce que vous voudrez ; mais, j'en prends la sainte Vierge à témoin, je ne répondrai pas aux questions que vous me faites.

C'est en vain que les gardes nationaux le menacent et lui appliquent la pointe de leurs baïonnettes sur la poitrine : le petit Vendéen demeure impassible et inébranlable.

La furie révolutionnaire désarma devant l'implacable courage de cet enfant.

∴

LOUIS DE LA PAUNELIÈRE avait 6 ans quand il se dévoua pour sauver la vie de sa mère, de sa tante, Madame DE CAMBOURG, et des six enfants que celle-ci entraînait avec elle, dans sa fuite devant les révolutionnaires.

Cette famille de proscrits errait autour du château du Lavouër.

Elle fut surprise par un escadron de hussards, qui battaient le pays, avec ordre de faire main basse sur tout ce qui tomberait à la portée de leur sabre.

Un officier Relance au galop, pour saisir ces malheureuses femmes et leurs enfants.

Le jeune Louis court se jeter à genoux devant le cheval du républicain.

Les mains jointes, il supplie le cavalier d'épargner ces femmes, ces enfants, d'épargner sa mère.

Et pendant que l'enfant suppliait ainsi, dans une attitude et d'une voix qui pouvaient attendrir un cœur de tigre, son petit frère, âgé de deux ans, couvrait de ses bras, comme pour la défendre, la tête de la nourrice qui le portait à son cou.

— Non, s'écrie l'officier, touché jusqu'aux larmes, je ne puis résister à ces enfants.

Sauvez-vous, dit-il aux femmes, sauvez-vous, et surtout cachez-vous bien.

La férocité des persécuteurs était encore une fois vaincue, vaincue par l'héroïsme armé de tous les charmes de l'innocence.

∴

On sait que plus de 600 enfants furent les victimes de Carrier, dans les noyades de Nantes.

Deux jeunes orphelins, AUGUSTE PIET, de Beaurepaire, âgé de 9 ans, et sa sœur Sophie, qui n'en avait que 8, étaient sur le point d'être jetés à la Loire.

Touchés de compassion et d'un tendre intérêt pour SOPHIE, les bourreaux ont résolu de la sauver.

— Sauvez-vous aussi mon petit frère ? » leur dit-elle.

— Non, répondent brutalement ces hommes ; nous voulons te sauver seule. »

— Eh bien ! noyez-moi avec AUGUSTE, reprend-elle : car maman nous a dit de ne jamais nous séparer.

Émerveillés d'une telle grandeur d'âme dans un enfant de 8 ans, les terribles ministres de Carrier rendirent la liberté au frère et à la sœur.

Une dame de la halle se chargea de SOPHIE, et une voisine prit AUGUSTE à son service.

SOPHIE devint plus tard Madame DE LUSIGNAN.

Est-ce que le dévouement de la jeune fille pour son frère ne lui méritait pas cet honneur de porter un des plus beaux noms de France ?

Est-il moins héroïque, cet enfant de 7 ans que sa mère serrait dans ses bras, pour le soustraire à la rage des égorgeurs, et qui, se mettant la main devant les yeux, criait au bourreau : « Je vous en prie, citoyen, dépêchez-vous de me faire mourir le premier ; je ne veux pas voir ma mère ?¹ ».

Quel tableau ravissant sous le pinceau d'un grand maître !

∴

Enfin, voici deux derniers traits, où l'âme des jeunes héros s'élève jusqu' au suprême courage et à la gloire des martyrs.

Quatre paysans vendéens venaient d'être condamnés à mourir sur l'échafaud, à Chantonay.

L'un d'eux, un tout jeune homme, presque un enfant, obtient la faveur d'être exécuté le dernier.

Couvert du sang de ses compagnons, qu'il avait encouragés jusqu'à la fin, il demande à parler au peuple avant de mourir.

Dans un langage inculte, mais plein d'une éloquence saisissante, il adjure les témoins de son supplice de ne pas suivre le parti de ceux qui font la guerre à Dieu.

— Sachez, leur dit-il, que *le sang des justes crie vengeance*, et que la foudre du ciel tombera sur la tête de leurs persécuteurs.

Puis, avec un visage calme et recueilli, le jeune martyr fait le signe de la croix et présente avec fermeté sa tête au bourreau².

En 1794, une des *Colonnes Infernales*, dans ses sanglantes chevauchées, rencontrait aux Grands-Champs de *la Rousselière*, sur la commune de Tessoualle, une jeune fille, MADELEINE BARBAULT, qui fuyait à travers la campagne avec son frère et sa sœur, tous deux en bas âge.

¹ CRÉTINEAU-JOLY, T. II, page 154.

² *Notes* du comte de LA BOUTETIÈRE, Paris, 1869.

Un des massacreurs les atteint et décharge un coup de sabre sur la tête de la plus jeune sœur, mais l'enfant est préservée par l'épaisseur de son bonnet.

MADELEINE, prenant alors son frère et sa sœur par la main, se met à genoux avec eux devant les bourreaux, et ôte sa coiffure, pour recevoir plus sûrement le coup de mort.

— Tu es donc prête à mourir ? lui dit un des soldats.

— Oui, je suis prête, répond-elle avec fermeté.

— Alors, fais ton acte de contrition.

— Je l'ai fait.

— Tu n'as donc pas peur ?

— Non, frappe.

Le révolutionnaire, stupéfait d'un pareil courage dans cette jeune fille, lui laisse la vie sauve et la fait prisonnière.

On veut la conduire à Saumur ; mais elle ne consent à quitter le pays qu'à la condition d'emmener avec elle ce frère et cette sœur, que son héroïsme venait de sauver.

V

L'HÉROÏSME DE LA CLÉMENTCE ET DU PARDON CHEZ LES VENDÉENS, PENDANT LA TERREUR

*« Pardonnez à vos ennemis ; et faites du bien
à ceux qui vous persécutent »*

La pratique de ce sublime précepte de la charité chrétienne jette un incomparable éclat sur toutes les pages de l'histoire de la persécution des terroristes en Vendée.

On connaît déjà les exemples illustres donnés par BIBARD, D'ELBÉE, LESCURE et BONCHAMP¹.

Nous terminons ce chapitre de *L'héroïsme vendéen pendant la Terreur* par quelques traits qui, pour être moins célèbres, n'en sont pas moins dignes de notre admiration.

∴

¹ V. *la Vendée militaire*, pp. 56, 73, 116, 128, 129.

Au plus fort de la tourmente révolutionnaire, HENRI GOURAUD, sieur DE LA GÉMAUBRETIÈRE, dans la commune de Beaurepaire, donnait asile en même temps à un prêtre et à un soldat républicain, qu'il avait ramassé tout sanglant sur le champ de bataille.

Il fut sur le point d'être le martyr de sa magnanime hospitalité.

Un jour, les Bleus viennent cerner son logis, réclamant la tête du seigneur de la GÉMAUBRETIÈRE. Déjà les fusils étaient braqués contre sa poitrine, lorsqu'un cri se fait entendre :

— Grâce, grâce pour cet homme ; ne tuez pas celui qui m'a sauvé la vie.

C'était le soldat républicain qui intervenait pour sauver son bienfaiteur.

A ces mots, la bande est désarmée et acclame la charité généreuse du Vendéen¹.

∴

PIERRE Cathelineau, un des frères du généralissime, avait laissé à Izernay 17 prisonniers républicains, qu'on venait de parquer dans une chambre basse du presbytère.

A la nouvelle de cette capture, une foule de femmes et d'enfants s'assemblent autour des captifs, et des cris furieux se font entendre :

— Voilà les assassins de nos maris, de nos fils et de nos frères ! A mort les bourreaux ! Qu'on les fusille !

On était sur le point de les passer par les armes.

Tout à coup on voit accourir un jeune paysan d'Izernay ; c'est JACQUES VANDANGEON, dit le *Sabreur*, dont le père avait été récemment fusillé par les Bleus.

¹ Cet HENRI GOURAUD appartenait à la famille qui porta successivement les noms de *Gouraud de la Guibonnière*, de la *Proustière*, de la *Bonnelière* et de la *Gémaubretière*.

— Né en 1770, il avait épousé, pendant la Terreur, MARIE-ANNE LUMINEAU. Son alliance fut bénie par un prêtre catholique, sous une loge de feuillage, dans l'un des fourrés de la forêt du Parc. Un rameau de houx servit de goupillon.

Il s'élança sur le seuil de la porte.

— Que voulez-vous faire ? s'écrie-t-il ; vous voulez tuer ces hommes ? Et ne savez-vous pas qu'un prisonnier est chose sacrée ? Je les prends sous ma garde.

Et alors tirant son sabre et le brandissant sur sa tête :

— Si quelqu'un, dit-il, veut toucher à ces captifs, qui sont peut-être les meurtriers de mon père, il faudra qu'il me passe sur le corps.

Devant cette noble et énergique attitude du jeune paysan, toutes les colères s'apaisent.

— Il a raison, s'écrie la foule.

Et par un élan unanime de générosité, tout le monde pardonne ; et on distribue aux prisonniers du pain et des vêtements¹.

∴

L'héroïsme de la clémence et du pardon ! nous pouvons en présenter ici comme une personnification vivante dans la suave et angélique physionomie d'une religieuse, la sœur Agnès, de la Congrégation des *Filles de la Sagesse*.

Le père de la SŒUR AGNÈS avait été fermier du marquis DE LA ROCHEJACQUELEIN.

A l'aide de ses économies, il avait acheté, près de Châtillon, une petite gentilhommière, appelée le *Logis-de-Bel-Air*. Il était connu dans le pays sous le nom de *GRAND-PIERRE*, vrai type de l'honnête homme, du parfait Vendéen et du chrétien de la vieille roche.

L'aîné de ses fils fut un prêtre pieux et fervent.

Les deux cadets, Louis et Jean, prirent les armes avec leur père, en 1793, et donnèrent leur sang pour la grande cause religieuse que défendait la Vendée.

GENEVIÈVE, la plus jeune de ses trois filles, entra dans la Congrégation des *Filles de la Sagesse*, et prit le voile sous le nom de sœur Agnès.

¹ CRÉTINEAU-JOLY, T. I, p. 303.

Après avoir pillé le couvent et massacré un certain nombre de religieuses, les républicains emmenèrent à Cholet deux ou trois sœurs, pour soigner les malades et les blessés de leur hôpital. SŒUR AGNÈS fut de ce nombre.

Un soir, les sœurs AGNÈS et VICTORIEN étaient occupées dans la pharmacie à préparer des remèdes, lorsqu'elles crurent entendre une voix plaintive, mêlée aux sifflements d'une bise glaciale, qui ébranlait la fenêtre. Ce gémissement semblait venir d'une ruelle qui longeait l'hôpital.

— C'est peut-être un homme qui se meurt, dit SŒUR AGNÈS ; il faut voir.

Les deux religieuses se hâtent d'entr'ouvrir la porte ; elles regardent. Un homme était là, assis le long de la muraille, la tête appuyée sur ses deux mains.

La nuit était sombre, de grands nuages noirs couvraient l'horizon ; la ruelle était déserte.

La SŒUR AGNÈS prend une lanterne et s'approche de cet homme.

— Que faites-vous là, mon ami ? lui dit-elle ; êtes-vous malade ? »

C'était un soldat blessé. Il lève péniblement la tête, et se tourne à demi du côté de la sœur.

En ce moment, la lumière de la lanterne donnait en plein sur le visage du soldat.

La religieuse pousse un cri.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écrie-t-elle, c'est JEAN, c'est mon frère ! Quoi ! c'est donc toi, mon frère bien-aimé ! »

— Oui, c'est moi, répond JEAN, d'une voix mourante ; ma sœur, ma chère sœur, que je suis heureux de te voir ! mais je suis blessé, blessé à mort !

Le pauvre blessé ne pouvait se tenir debout. Les deux vaillantes filles le soulèvent et le portent sur un lit.

Il avait été frappé en pleine poitrine, et ses vêtements étaient inondés de sang.

SŒUR AGNÈS, les yeux pleins de larmes, regardait son frère.

Celui-ci, serrant dans ses mains crispées la main de sa sœur :

— Je savais que tu étais ici, lui dit-il, d'une voix presque éteinte... J'étais avec Monsieur HENRI, près de Cholet ; j'ai voulu te voir. Arrivé dans la rue de l'hôpital, j'ai rencontré un Bleu, qui, sans rien dire, m'a tiré un coup de fusil dans la poitrine. Je suis tombé. Le soldat me croyant mort, m'a pris ma montre, à laquelle était attachée la médaille de SAINTE RADEGONDE que tu m'avais donnée... Revenu à moi, j'ai pu me traîner sur les mains et sur les genoux jusqu'à l'hôpital. La lumière de la fenêtre m'a guidé.

Après un moment de repos, JEAN reprit :

— Je vais mourir, puisque le bon Dieu le veut ; mais je suis content ; j'ai pu te voir, ma chère GENEVIÈVE... Ne me plains pas ; ce matin, j'ai fait mes dévotions... Je pardonne à cet homme. Je vais rejoindre notre mère et notre sœur aînée... Prie pour moi... Je ne t'oublierai pas au ciel... Mon père... mon bon frère prêtre... mon frère LOUIS... ma sœur FRANÇOISE... dis-leur aussi...

Le jeune Vendéen se tut. Ses mains glacées erraient autour de lui, pendant que ses yeux à demi voilés demeuraient fixés sur sa sœur, qui sanglotait et qui priait.

Ses lèvres s'agitèrent de nouveau ; on l'entendit murmurer les saints noms de JÉSUS et de MARIE ; puis il rendit à Dieu sa belle âme.

SŒUR AGNÈS se jette à genoux. « Ô mon Dieu, dit-elle, cette croix est bien lourde ! donnez-moi la force de la porter par amour pour vous. Ô Jésus, ô Marie, donnez-moi la grâce de mourir avec les sentiments de mon frère, en vraie *Fille de la Sagesse*. »

Le lendemain, on déposa dans un humble cercueil, le corps du soldat vendéen, revêtu de son uniforme, avec son chapelet autour du cou, et l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine.

On l'enterra dans la fosse commune, pêle-mêle avec les cadavres des «*patriotes*».

Le jour même, sur le soir, on amenait à l'hôpital plusieurs républicains blessés.

Pendant que SŒUR AGNÈS examinait la blessure de l'un d'eux, elle aperçoit entre ses mains une montre, à laquelle était attachée une médaille de SAINTE RADEGONDE.

Cet homme était bien le meurtrier de JEAN. Et en effet, quelques instants après, il se vantait à l'un de ses camarades d'avoir tué un *Brigand* et de lui avoir pris sa montre.

SŒUR AGNÈS se sentit défaillir, et souffrit, dans une minute, toutes les angoisses de l'agonie.

Mais quand le chirurgien lui dit : « Voulez-vous m'aider à nouer cette bande ? », la Vendéenne et la religieuse se retrouva ; la nature était vaincue par la charité.

∴

Le lendemain, les Vendéens prenaient Cholet, et on les disait exaspérés par la cruauté des massacres que les «*patriotes*» avaient commis à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

SŒUR AGNÈS craignait pour ses malades et ses blessés de terribles représailles.

En ce moment, deux républicains, se traînant avec peine, cherchaient à sortir de l'hôpital, et l'un d'eux est le meurtrier de ce frère bien-aimé qu'elle vient d'ensevelir.

« Il est trop tard pour fuir, leur dit-elle : rentrez, nous allons vous sauver. »

Et s'adressant à ses compagnes, elle leur dit : « Pour l'amour de Dieu, mes chères sœurs, sauvons ces hommes. Faisons-les changer de vêtements ; nous cacherons leurs uniformes et on ne pourra pas les reconnaître.

Le plan de SŒUR AGNÈS fut immédiatement accepté et mis à exécution.

Tous les malades furent sauvés.

L'héroïne de la *clémence et du pardon* suivit l'expédition d'Outre-Loire.

Elle mourut trois jours après la bataille de Savenay. Elle avait été recueillie par une pieuse femme, qui lui fit creuser une fosse sur un tertre, en face de la Loire.

Une petite croix fut plantée sur la tombe solitaire de la vierge chrétienne.

On dit que des faveurs spirituelles et temporelles ont été obtenues par son intercession.

L'humble croix qui dominait le tertre se voyait encore longtemps après la Révolution.

On l'appelait dans le pays la *Croix de la Sainte*¹.

¹ V. la *Notice sur la sœur Agnès*, par le P. FONTENEAU.

TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.....	3
LETTRE DE MGR CATTAU.....	5
ÉPÎTRE DÉDICATOIRE A S. G. MGR CATTAU	7

INTRODUCTION..... 11

CHAPITRE PREMIER

L'HÉROÏSME EN VENDÉE PENDANT LA RÉVOLUTION.....	29
I L'HÉROÏSME DES SOLDATS.....	30
II L'HÉROÏSME DES PRÊTRES	32
III L'HÉROÏSME DES VENDÉENNES.....	34
IV L'HÉROÏSME DES ENFANTS.....	42
V L'HÉROÏSME DE LA CLÉMENTCE ET DU PARDON CHEZ LES VENDÉENS, PENDANT LA TERREUR.....	50
PIERRE	51

CHAPITRE II

LOIS DE PERSÉCUTION ET PREMIERS MASSACRES —L'ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL RODRIGUE — LES PREMIERS PRÊTRES VENDÉENS EMPRISONNÉS POUR LA FOI.....	57
I LOIS DE PERSÉCUTION ET PREMIERS MASSACRES	57
II CRIS D'ALARME DES PASTEURS DES ÂMES.....	61
III LES INTRUS	63
IV LES PREMIERS PRÊTRES VENDÉENS EMPRISONNÉS POUR LA EOI.....	66
V LES PREMIÈRES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION	67

CHAPITRE III

LA PERSÉCUTION EN VENDÉE, DU 26 AOUT 1792, A LA FIN DE 1793. — LA PREMIÈRE DÉPORTATION DES PRÊTRES VENDÉENS. — LES PREMIERS MARTYRS.	73
I LES PREMIERS SÉVICES DE LA PERSÉCUTION SANGLANTE LES PREMIERS MARTYRS	73
II LA DÉPORTATION EN ESPAGNE.	83
III LA DÉPORTATION EN ANGLETERRE	87

CHAPITRE IV

LES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION DANS L'EXPÉDITION D'OUTRE-LOIRE, DURANT L'HIVER DE 1793 A 1794. — DOULOUREUX ÉPISODES.	97
---	-----------

I MULTITUDE DES VICTIMES : DÉSASTRES DU MANS ET DE SAVENAY.....	97
II DOULOUREUX ÉPISODES DE L'EXPÉDITION D'OUTRE-LOIRE	101
I. — LES QUATRE PETITS ORPHELINS DE CHOLET.	102
II. — LES INFORTUNES DU JEUNE DAVIS, DE SAINT-LAMBERT-DU-LALTAY.	103
III. — LES DOULOUREUSES AVENTURES DE MESDEMOISELLES SOPHIE DE SAPINAUD ET ROBERT DE LÉZARDIÈRE.	105
IV. — LES ÉTAPES DOULOUREUSES DE MADAME LA MARQUISE DE BONCHAMP.	109
V. — VIE ERRANTE ET PROSCRITE DE MADAME DE LESCURE, DURANT L'HIVER DE 1793 À 1794.....	114

CHAPITRE V

LES VICTIMES DE LA PERSÉCUTION EN VENDÉE, SOUS LE RÉGIME DES COLONNES INFERNALES, A. LA FIN DE 1793 ET EN 1794.....

I SITUATION DE LA VENDÉE, A LA FIN DE 1793.....	118
II LE RÉGIME DE LA TERREUR ; LES ATROCITÉS ET LES MASSACRES DES COLONNES INFERNALES. — LES MARTYRS DE 1794	128
I. — LE MOT D'ORDRE DE BARRÈRE ET LE SYSTÈME DE TURREAU : DÉTRUISEZ LA VENDÉE ET VOUS SAUVEREZ LA PATRIE. ».....	128
II. — LA VIE DES PROSCRITS SOUS LE RÉGIME DES COLONNES INFERNALES.	132
III. — LES PRINCIPAUX MASSACRES COMMIS PAR LES COLONNES INFERNALES, DANS LES PREMIERS MOIS DE 1794.	136
III DEUX ÉPISODES DE LA PERSÉCUTION SOUS LE RÉGIME DES COLONNES INFERNALES	152
I — PÉRILLEUX VOYAGE DE MONSIEUR MARIN BOUTILLIER PENDANT LA TERREUR.....	152
II. — INFORTUNES ET VIE PROSCRITE DE MESDAMES DE CAMBOURQ ET DE LA PAUMELIÈRE, PENDANT LA TERREUR.	153
IV LES MARTYRS DE 1794.....	160

CHAPITRE VI

LA PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE EN VENDÉE, PENDANT LES ANNÉES DE 1795 ET DE 1796. —

I LES LOIS DE PERSÉCUTION APRÈS LA TERREUR ET SOUS LE DIRECTOIRE	166
--	-----

II SIÈGE DE L'ÉGLISE DE LA GAUBRETIÈRE.....	167
III SIÈGE DU CLOCHER DE CHAMEAUX.....	168
IV LES VICTIMES DE QUIBERON	171
V EXÉCUTION DE L'ABBÉ GOGUET, AUMONIER DE CHARETTE	173
VI DOULOUREUX SÉJOUR DU VICAIRE GÉNÉRAL DE LUCSON JEAN BRUMAUD DE REAUREGARD EN VENDÉE, DU MOIS DE JUILLET 1795 AU MOIS DE JUIN 1796.....	174
I – PÉRILLEUX RETOUR DE JEAN DE BEAUREGARD, D'ANGLETERRE EN FRANCE : SON MINISTÈRE À BEAUFOU.....	174
II. - LE SYNODE DU POIRÉ-SUR-VIE.....	178
III. - REPRISE DE LA PERSÉCUTION, À LA FIN DE 1795 ET EN 1796. — « JEAN DE BEAUREGARD SE CACHE DANS LA FORÊT DE LA CHAIRE- LE-VICOMTE.....	179

CHAPITRE VII

LA PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE EN VENDEE DANS LE COURS DES ANNÉES 1797 ET 1798. — SÉJOUR DE LOUIS-MARIE BAUDOIN AUX SABLES. — LES PRISONNIERS DE L'ÎLE D'AIX, DE L'ÎLE DE RÉ ET DE ROCHEFORT.	197
I SYSTÈME DE PERSÉCUTION EMPLOYÉ PAR LE DIRECTOIRE..	197
II SÉJOUR DE LOUIS-MARIE BAUDOIN AUX SABLES-D'OLONNE. A SON RETOUR D'ESPAGNE.....	198
III ARRESTATION ET CAPTIVITÉ DE L'ABBÉ TÉNÈBRE, CURÉ DE CROIX-DE-VIE.....	202
IV ARRESTATION ET CAPTIVITÉ DU VICAIRE GÉNÉRAL. DE LUÇON, JEAN DE BEAUREGARD, À POITIERS ET À ROCHEFORT.	202
I. - LA PRISON DE POITIERS.	202
II. - ARRÊT DE DÉPORTATION. — VOYAGE DE POITIERS À ROCHEFORT.	206
III. LES PRISONS DE ROCHEFORT.....	208
V PRÊTRES VENDÉENS DÉTENUS SUR LES PONTONS DE LA RADE DE L'ÎLE D'AIX, ET DANS LA CITADELLE DE L'ÎLE DE RÉ.....	211

CHAPITRE VIII

DÉPORTATION À LA GUYANE, DE 1798 À 1801	214
I LE DÉPART, LES ADIEUX À LA FRANCE, LA TRAVERSÉE	214
II SÉJOUR DES DÉPORTÉS DANS LES MARAIS DE LA GUYANE... 217	
I. — LE BAGNE DES DÉPORTÉS.	217

II. - VIE ÉDIFIANTE ET DOULOUREUSE DES PRÊTRES VENDÉENS À LA GUYANE.	220
III. - SÉJOUR DE JEAN DE BEAUREGARD AUX DEUX-FLOTS.	224
IV. - L' APOSTOLAT DES DÉPORTÉS. — JUSTINE LANOÉ.	225
V. - LA DÉLIVRANCE.	228

CHAPITRE IX

SENTIMENTS DE PIÉTÉ ET D' HÉROÏQUE RÉSIGNATION DES VENDÉENS, PENDANT LA PERSÉCUTION.	229
--	------------

CHAPITRE X

LE MARTYRE, DES SAINTS INNOCENTS EN VENDÉE, PENDANT LA PERSÉCUTION RÉVOLUTIONNAIRE.	240
---	------------

I LA DOCTRINE DE L' ÉGLISE SUR LE MARTYRE DES SAINTS INNOCENTS.	240
II MULTITUDE INNOMBRABLE DES SAINTS INNOCENTS VENDÉENS.	241
III LE MARTYROLOGE DES SAINTS INNOCENTS DE LA VENDÉE.	243

CHAPITRE XI

NOTICES SUR LES PRINCIPAUX MARTYRS VENDÉENS.	252
I MARTYRE DE 20 RELIGIEUSES DE LA CONGRÉGATION DE LA SAGESSE DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE.	252
II MARTYRE DE DEUX MISSIONNAIRES DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE : JACQUES DAUCHE ET ANDRÉ VERGÉ, 21 MARS 1793.	257
III. MARTYRE DE JACQUES PETIOT, CURÉ DE SAINT-RÉVÉREND, 30 AVRIL 1793.	262
IV MARTYRE DE PIERRE-ALEXIS TORTEREAU, CURÉ DE CHALLANS, 13 JUILLET 1793.	264
V. VIE ET MARTYRE DE JOSEPH HERBERT, CURÉ DE MAILLÉ, 5 SEPTEMBRE 1793.	265
VI — MARTYRE DE FRANÇOIS-JOSEPH BONNIN, CHANOINE DE LA COLLÉGIALE DE SAINT-MAURICE DE MONTAIGU, 21 SEPTEMBRE 1793.	285
VII — MARTYRE DE MATHURIN FEUVRE, DOYEN DE LA COLLEGIALE SAINT-MAURICE DE MONTAIGU, 21 SEPTEMBRE 1793.	285

VIII — MARTYRE DE CHARLES-FRANÇOIS GOUPILLEAU, CHANOINE CHANTRE DE LA EOLHYIALE DE SAINT-MAURICE DE MONTAIGU, 21 SEPTEMBRE 1793.	285
IX — MARTYRE DE CHARLES-DOMINIQUE POULAIN, CURÉ DE TREIZE-SEPTIERS ET DE SAINT-NICOLAS DE MONTAIGU, OCTOBRE 1793.	286
X — MARTYRE DE L'ABBÉ GAUDON, CURÉ DE SAINT-GERMAIN- L'AIGILLER, DANS L'AUTOMNE DE 1793.	287
XI — VIE ET MARTYRE DE GABRIEL-URBAIN DOUAND, NATIF DE TIFFAUGES, CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES, DU 15 AU 16 NOVEMBRE 1793.	287
XII — MARTYRE DE CLAUDE MÉNARD, CURÉ DE BOURNEZEAU, 1ER DÉCEMBRE 1793.	288
XIII — MARTYRE DES QUATRE SŒURS VAS DE MELLO DE LA MEYRIE, GABRIELLE, MARGUERITE, CLAIRE ET OLYMPE, 19 DÉCEMBRE 1793.	289
XIV — VIE ET MARTYRE DE LOUIS-JOACHIM DE LA ROCHE- SAINT-ANDRÉ, 20 DÉCEMBRE 1703.	290
XV — MARTYRE DE JACQUES-CLAUDE GUIBERT NATIF DE SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE, 25 DÉCEMBRE 1793.	304
XVI — MARTYRE DE SIMON-JOSEPH CAMUS, CURÉ DE THOUARSAIS, DÉCEMBRE 1793.	305
XVII — MORT DE FRANÇOIS-JACQUES RELIQUET, CURÉ DE LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU, DÉCEMBRE 1793.	305
XVIII — MARTYRE DE MARIE-MADELEINE-JEANNE DÉAU, RELIGIEUSE DU COURENT DE NOTRE-DAINE DE FONTENAY, VERS LA FIN DE 1793.	305
XIX — LE MARTYRE DE MARIE DE MARMANDE EUT LIEU VERS LA FIN DE 1793.	306
XX — MARTYRE DE FRANÇOIS NICOLAS, VICAIRE DE CHAMBRETAUD, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1793.	306
XXI — MARTYRE DE MONSIEUR F. NŒAU, CURÉ-PRIEUR DE SAINT-HILAIRE DE SOULLANS, DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1793.	307
XXII — MARTYRE DE FRANÇOIS HOUSSIN, CURÉ DES BROUZILS, 1ER JANVIER 1794.	308
XXIII — MARTYRE DE MADEMOISELLE VICTOIRE DE JOURDAIN, DESHERBIERS, 7 JANVIER 1791.	309

XXIV — MARTYRE DE JEAN-BAPTISTE TRIQUERIE, RELIGIEUX CORDELIER DU COUVENT D'OLONNE, 21 JANVIER 1794.....	310
XXV — MARTYRE DE PIERRE-MARIE CHAPELAIN, VICAIRE DE SAINT-ILILAIRE-DE-MORTAYNE. 28 JANVIER 1794.....	314
XXVI — MARTYRE DE JENA-BAPTISTE REMAUD, CURÉ DES CLOUZEAUX, TUÉ AUX ESSARTS, VERS LE COMMENCEMENT DE 1794.	315
XXVII — MARTYRE DE CHARLES RETAILLEAU, CURÉ DES LANDES-GENUSSON, VERS LE COMMENCEMENT DE 1741.	316
XXVIII — MARTYRE DE TROIS RELIGIEUSES AUGUSTINES, LES SŒURS MAROT, RETIRÉES AUX ENVIRONS DE LA GAUBRETIÈRE ET DES LANDES-GENUSSON, VERS LE COMMENCEMENT DE 1794.	318
XXIX — MARTYRE D'UNE JEUNE ORPHELIN DE CHAVAGNES, NOMMÉE JEANNE, 23 FÉVRIER 1791.	319
XXX — MARTYRE DE FRANÇOIS <i>SUIRE</i> , MEUNIER DE LA RABATELIÈRE, AVRIL 1794.	321
XXI — MARTYRE DE LA VEUVE MARIE-GUILLOTE BOISSARD, DOMICILIÉE À CHALLANS, 25 JUIN 1794.	322
XXXII — VIE, CAPTIVITÉ ET GLORIEUSE MORT DE L'AMIRAL LOUIS-CHARLES, COMTE DU CHAFFAULT, 29 JUIN 1794.	323
XXXIII — VIE ET MARTYRE D'ANDRÉ-GEORGES BRUMAUD DE BEAUREGARD, THÉOLOGAL ET VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON, 27 JUILLET 1794.	326
XXXIV — MARTYRE DE MARIE-RÉNÉE DU BOIS, VEUVE PETITTEAU, DE SOULLANS, 3 DU MOIS D'AORÏT 1794.	347
XXXV — MARTYRE DE JACQUES-PIERRE GOURAUD, CURÉ DE SAINT-ANDRÉ-SUR-MAREUIL, 26 JUILLET 1795.	352
XXXVI — MARTYRE DE JEAN-BAPTISTE GAIGNET, VICAIRE DE DOIX, 28 JUILLET 1795.	353
XXXVII — VIE ET MARTYRE DE MATTHIEU-FRANÇOIS DE GRUCHY, VICAIRE DE SOULLANS, DE CHALLANS, DE BEAUVOIR, DE BOIS-DE-CÉNÉ, DE SAINT-JEAN-DE-MONTS, ET CURÉ DE VENANSAULT. 28 NOVEMBRE 1797.	354
XXXVIII — MARTYRE DE PIERRE BRÉNUGAT, VICAIRE DE BAZOGES-EN-PAILLERS 1798.	365
XXXIX — MORT GLORIEUSE DE L'ABBÉ DEFRESNE, VICAIRE GÉNÉRAL DE LUÇON, 1800.	368

CHAPITRE XII**LE CULTE CATHOLIQUE EN VENDÉE PENDANT LA TERREUR.**

.....	369
I L'ABOMINATION ET LA DÉSOLOGATION DANS LE LIEU SAINT ...	369
II LES CÉRÉMONIES DU CULTE EN PLEINE CAMPAGNE.....	370
III LES PRÊTRES PROSCRITS ET CACHÉS AU MILIEU DES POPULATIONS VENDÉENNES	373
I. — L'ABBÉ DESPLOBAIN PENDANT LA TERREUR.....	373
II. — LE REFUGE DE L'ABBÉ TÉNÈBRE DANS LE VILLAGE DE LA TULLÉVRIÈRE.....	374
III. — L'HÉROÏSME DE L'ABBÉ BENÉTEAU PENDANT LA TERREUR.	378
IV. — LE REFUGE DE LA FORÊT DE GRASLA.	380
V. — LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME EN VENDÉE	382
VI. — L'HOSITIE MIRACULEUSE DE SAINT-PAUL-MONT-PENIT.....	386

CHAPITRE XIII**LE CHÂTIMENT DES BOURREAUX..... 389**

I LA LOI DU TALION DANS L'HISTOIRE.....	389
II. LE PROFANATEUR DE LA STATUE DE SAINT GEORGES LE MAUVAIS RICHE DE LOHOUX ET LA FILLE DE LA PUNITION ...	390
I. — LE PROFANATEUR DE LA STATUE DE SAINT GEORGES.....	390
II. — LE MAUVAIS RICHE DE LOROUX ET LA FILLE DE LA PUNITION.	401

ÉPILOGUE 407**PIÈCES JUSTIFICATIVES 411**

NOTE I (PAGE 45)	411
ARTICLE PREMIER. —	411
NOTE II (PAGE 61) EXTRAIT D'UN REGISTRE DE LA COMMUNE DES SABLES-D'OLONNE, SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1792	412
NOTE III (PAGE 273)	415
NOTE IV (PAGE 274).....	415
NOTE V (PAGE 335).....	417
NOTE VI (PAGE 349).....	418